

Volume 8, 2012

La revue du Fonds de recherche du Québec – Société et culture

Recherche **INNOVATIONS**

DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, DES ARTS
ET DES LETTRES QUI CHANGENT LE MONDE

**STIMULER
L'ASCENSION EN
RECHERCHE**

en ouverture

**LA SANTÉ AU CŒUR
DES POLITIQUES
PUBLIQUES**

la recherche en partenariat

**D'AUDACE LA RECHERCHE
SE NOURRIT**

des projets novateurs



SOMMAIRE

3 en ouverture

Stimuler l'*ascension* en recherche

6 le profil

Le marathonien de la *recherche*
sur le développement de l'enfant



9 la recherche en partenariat

La santé au *cœur* des politiques publiques

16 les laboratoires de la recherche

L'abolition des *frontières*
entre recherche et création

19 la relève

Le *regard* d'une génération



22 la recherche à l'agenda

Des chercheurs animés par la volonté
de *comprendre* le monde

32 des projets novateurs

D'*audace* la recherche se nourrit

36 des histoires d'innovation

Une collaboration riche, des résultats *probants*



38 les laboratoires de la recherche

Une *référence* incontournable
en économie appliquée

41 un enjeu de la recherche

La recherche-crétion : autour de son *devenir*

Recherches INNOVATIONS

DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, DES ARTS
ET DES LETTRES QUI CHANGENT LE MONDE

MISSION

Publiée une fois l'an, la revue *Recherches Innovations* vise à promouvoir, auprès des décideurs, gestionnaires, intervenants, chercheurs et étudiants, la recherche et ses retombées dans les grands secteurs des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres. Les thématiques qui y sont abordées renvoient aux préoccupations du Fonds de recherche du Québec – Société et culture, de même qu'à la recherche et à la formation qu'il soutient dans ses 13 grands domaines de recherche.

À tirage limité, la revue *Recherches Innovations* vise à conjuguer qualité et budget modeste. La revue est aussi offerte en format PDF dans le site Web du Fonds.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SOCIÉTÉ ET CULTURE EN DATE DU 31 MARS 2012

M. Rémi Quirion, scientifique en chef du Québec et président du conseil d'administration; Mme Johanne Archambault, directrice de la coordination et des affaires académiques au CSSS / Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke; Mme Diane Berthellette, présidente-directrice générale du Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales; Mme Stéphanie Cormier, étudiante de doctorat en psychologie clinique à l'Université de Montréal; M. David Graham, vice-recteur exécutif aux Affaires académiques de l'Université Concordia; M. Bruno Jean, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement rural, Université du Québec à Rimouski; Mme Berthe Lambert, professeure au Département des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Rimouski; Mme Monique La Rue (observatrice), directrice de la science et société du Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation; M. Pierre Lefrançois, vice-président à l'enseignement et à la recherche à l'Université du Québec; M. Stephen McAdams, professeur et directeur du Centre de recherche interdisciplinaire en musique et médias de l'Université McGill; Mme Catherine Gail Montgomery, directrice scientifique Équipe Migration et Ethnicité dans les Interventions de Santé et de Service social du CSSS de la Montagne; Mme Monique Régimbald-Zeiber, vice-présidente du conseil et vice-doyenne à la recherche et à la création, Université du Québec à Montréal; M. Benoit Sévigny, directeur scientifique par intérim, Fonds de recherche du Québec – Société et culture; Mme Marie Simard, professeure associée à l'École de service social de l'Université Laval; Mme Josée St-Pierre, professeure au Département des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Trois-Rivières; Mme Manon St-Pierre (observatrice), directrice de la recherche, de l'innovation et du transfert des connaissances, ministère de la Santé et des Services sociaux.

DIRECTION

Véronique Sauriol et Benoit Sévigny

COLLABORATION INTERNE

Marilyn Baril et Denise Pêrusse

COLLABORATION EXTERNE

Nathalie Dyke et Jean-François Venne

CORRECTION

Louise Letendre

CONCEPTION ET RÉALISATION GRAPHIQUE

Julie Maynard

IMPRESSION

Impresse inc.

SOURCES PHOTOGRAPHIQUES

Page 5 : Boris Brummans

Page 17 : Marcelo Wanderley

Page 19 : Raymonde April, *Tout embrasser*, 2000. Images tirées du film, avec l'aimable concours de l'artiste.

Page 33 : Normand Rajotte, 2010.

Autres photos : Droits achetés à Shutterstock

ÉDITEUR – Fonds de recherche du Québec – Société et culture

Direction des communications
500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 3C6

Téléphone : 514 864-1619

Télécopieur : 514 873-9382

Courriel : benoit.sevigny@frq.gouv.qc.ca

Site Web : www.frqsc.gouv.qc.ca

La reproduction des textes de *Recherches Innovations* est autorisée et même encouragée à condition que la source soit mentionnée. Le générique masculin n'est utilisé que dans le but d'alléger les textes.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales
du Québec, 2012

ISSN 1715-1937

STIMULER L'ascension EN RECHERCHE

Au Québec, un nombre d'étudiants plus élevé que jamais poursuivent leurs études aux cycles supérieurs. Les données les plus récentes¹ du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) recensaient 31 491 personnes à la maîtrise et 13 687 au doctorat. Près de 60 % d'entre elles étudiaient en sciences sociales et humaines, arts et lettres (SSHAL). En consultant les statistiques gouvernementales et la littérature scientifique, et en considérant le témoignage de quelques étudiants-chercheurs, on arrive à cerner un certain nombre de facteurs favorisant la réussite aux études supérieures. Une réussite stimulée dans plusieurs cas par le goût de faire de la science. L'obtention du diplôme demeure le passage obligé pour s'engager résolument dans la course aux subventions de recherche et contribuer à l'avancement des connaissances.

LES MOTIVATIONS DE LA RELÈVE

Ces étudiants représentent la relève scientifique québécoise et constituent cette future main-d'œuvre hautement qualifiée qui se retrouvera à l'université, bien sûr, mais aussi dans l'administration publique, dans le secteur privé et dans le tiers secteur. Ce sont les porteurs des idées et des innovations de demain. Leurs travaux renouvelleront, par exemples, les politiques publiques, les pratiques en matière de gestion, les approches

Les motivations pour s'engager en recherche sont multiples. Il est frappant de constater à quel point les étudiants rejettent le mythe du chercheur isolé dans sa tour d'ivoire. Leur intérêt pour la recherche vient en bonne partie d'une volonté d'améliorer le sort des gens. « Je me suis intéressée à l'intégration des jeunes immigrants dans les écoles québécoises en observant ce qui se passait dans des familles que je connaissais », explique Alessandra Froelich Cim, elle-même immigrante d'origine brésilienne et candidate au doctorat en éducation à l'Université de Sherbrooke.

Martine Hardy, doctorante en histoire à l'Université de Montréal et à l'Université Paris 13, souligne pour sa part un attachement particulier à la théorie et à l'avancement des connaissances. « J'aime faire de la recherche fondamentale en histoire, dit-elle. J'ai la conviction que les connaissances qui seront développées auront une résonance sociale. »

Le travail de recherche est aussi lié à un cheminement personnel. Christine Brabant, chercheure postdoctorante en éthique et gouvernance de l'éducation à l'Université Catholique de Louvain, en Belgique, a senti naître en elle un questionnement profond sur les valeurs du système d'éducation alors qu'elle enseignait la danse et la musique dans des écoles primaires. « La structure du parcours éducatif d'un enfant, qui est très normée et très uniforme, m'interpellait. Je constatais aussi que la structure pouvait, à certains

L'obtention du diplôme demeure le passage obligé pour s'engager dans la course aux subventions de recherche et contribuer à l'avancement des connaissances.

en enseignement, les interventions psychosociales, le regard sur la littérature, et pourront même mener à de nouvelles façons de vivre en société, de comprendre la réalité, de penser...

Il serait cependant faux de croire que ces étudiants-chercheurs attendent la fin de leurs études pour participer à l'avancement des connaissances. De 2000 à 2007, les étudiants au doctorat ont contribué à près du tiers de l'ensemble des publications du Québec parues dans des revues scientifiques révisées par des pairs². Reconnaisant cette contribution remarquable, le scientifique en chef du Québec, Rémi Quirion, et les trois Fonds de recherche du Québec ont récemment lancé le concours « Étudiants-chercheurs étoiles », qui récompense d'une bourse de 1000 \$ des étudiants-chercheurs, du collégial au postdoctorat, ayant contribué à l'avancement des connaissances par une publication, un brevet, une œuvre ou une performance.

moments, ne pas avoir de sens pour les enseignants, ce qui menait au décrochage de certains d'entre eux. J'ai donc voulu étudier les fondements de l'éducation pour comprendre comment notre système en était arrivé là, et voir quelles étaient les améliorations envisageables. » À l'instar de ces étudiantes-chercheuses, tous et toutes donnent un sens à leur engagement dans un parcours académique.

LES SSHAL, UN CHOIX POPULAIRE

Les données du MELS³ montrent que 70 % des étudiants inscrits à la maîtrise et près de 60 % des doctorants obtiennent leur diplôme. À la maîtrise, cela représente un progrès appréciable par rapport aux années 1980 et 1990, au cours desquelles les taux de réussite ne dépassaient pas les 65 %. Il est vrai cependant qu'au doctorat, les taux de succès plafonnent

depuis plus de vingt ans. On devra donc consentir des efforts supplémentaires pour favoriser la réussite des candidats qui n'obtiennent pas leur diplôme.

Les SSHAL demeurent les secteurs vers lesquels se dirige le plus grand nombre de candidats à la maîtrise et au doctorat. De 1992 à 2005, 62 % des maîtrises et 40 % des doctorats décernés par les universités québécoises l'ont été en SSHAL. Au cours des deux dernières décennies, la croissance du nombre de diplômés aux cycles supérieurs a été soutenue par l'arrivée massive des femmes. C'est particulièrement frappant dans les secteurs des SSHAL, où elles représentent plus de 55 % des étudiants inscrits. Au doctorat, les femmes sont majoritaires parmi les effectifs dans toutes les disciplines, sauf en administration et en droit, où elles font plus ou moins jeu égal avec les hommes. En guise de comparaison, en 2009, les programmes de doctorat en sciences pures et appliquées comptaient un nombre d'hommes plus de deux fois supérieur à celui des femmes.

Cette distinction a un impact sur l'orientation de la recherche. En 2009, un rapport produit par les Fonds montrait que « les travaux de recherche orientés vers la commercialisation d'un produit ou d'un processus sont pilotés majoritairement par des hommes et se concentrent presque exclusivement dans les secteurs des sciences appliquées, du génie et des sciences pures, alors qu'une concentration plus grande de femmes se retrouve en sciences sociales et humaines et réalise des recherches orientées vers le "social" ou l'amélioration du mieux-être de la population⁴. »

Les études aux cycles supérieurs sont beaucoup plus que le simple prolongement des études de premier cycle. Elles constituent un processus de socialisation au cours duquel les étudiants intègrent une communauté de chercheurs et apprennent à y contribuer. Les candidats à la maîtrise et au doctorat effectuent une transition entre l'acquisition et la production de connaissances, un rite de passage qui pose son lot de défis. L'isolement, le manque de moyens financiers ou les distractions du monde extérieur menacent la réussite, mais les solutions ne manquent pas pour surmonter ces obstacles.

LE FINANCEMENT, UN OUTIL PRÉCIEUX

Le financement est bien sûr un élément incontournable de la réussite d'un projet de deuxième ou de troisième cycle. À ce titre, l'obtention d'une bourse d'excellence fait toute la différence, comme en témoigne Martine Hardy. « Au baccalauréat, je travaillais une trentaine d'heures par semaine et je suivais quatre cours par session, se rappelle-t-elle. C'était très difficile. Puis, dès ma première année de maîtrise, j'ai eu accès à une bourse. La différence est vraiment fondamentale. Les études aux cycles supérieurs, c'est un travail à plein temps ! »

Le souci du niveau de financement ne doit pas occulter l'importance du mode de financement, comme le soulignent Brigitte Gemme et Yves Gingras dans leur étude sur les facteurs de réussite aux cycles supérieurs⁵. « On observe que les modes de financement les plus associés à l'obtention du diplôme



sont ceux qui favorisent un meilleur encadrement des études, en particulier les postes d'assistante ou d'assistant de recherche », écrivent-ils.

La valeur de ces emplois dépasse largement le seul salaire, comme en témoigne Kévin Lavoie, candidat à la maîtrise en travail social à l'Université du Québec en Outaouais. « Ces emplois permettent de contribuer à la recherche, notamment en participant à la publication de textes scientifiques, note-t-il. C'est très valorisant. C'est une confirmation que vous avez le potentiel de poursuivre une carrière en recherche. »

En 2010-2011, le Fonds a décerné des bourses d'excellence à 1197 étudiants à la maîtrise et au doctorat, et à 154 stagiaires postdoctoraux. Certains étudiants ont aussi pu bénéficier indirectement des 33 millions de dollars de subventions versés pour soutenir la recherche et la formation dans des équipes, des centres ou des regroupements⁶. Les bourses offertes grâce à la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation* jouent elles aussi un rôle essentiel et permettent de soutenir un plus grand nombre d'étudiants.

Ce type de financement contribue positivement à la réussite des étudiants. Lorsque Brigitte Gemme et Yves Gingras ont interrogé des étudiants sur leurs facteurs de satisfaction et d'insatisfaction envers leurs études, près de la moitié des répondants ayant obtenu ce type de financement se sont dits très satisfaits. « J'ai reçu du financement d'organismes subventionnaires et aussi de l'université, souligne Anne-Marie Proulx, candidate à la maîtrise en histoire de l'art à l'Université Concordia. Cela m'a permis de me concentrer sur ma recherche, mais aussi de m'investir dans des activités connexes qui ont alimenté ma réflexion, notamment mon propre travail d'artiste et d'auteur. »

FAVORISER L'INTÉGRATION DES NOUVEAUX CHERCHEURS

Le parcours de l'étudiant en est un d'acquisition des règles de la méthode scientifique, des pratiques, et des us et coutumes d'une discipline, d'un domaine ou d'un milieu de recherche. La socialisation se trouve au cœur même des études aux cycles supérieurs. Les étudiants qui se sentent intégrés, qui ont l'impression d'avoir un projet de recherche pertinent ou

qui ont le sentiment de contribuer, par leurs travaux, à l'avancement des connaissances, réussissent mieux et sont plus satisfaits de leurs études.

« Ma directrice m'a proposé d'intégrer mon travail de recherche à un projet plus vaste qui rassemble plusieurs chercheurs, confie Kévin Lavoie. Je participe à la rédaction de la problématique, aux objectifs de recherche, et tout ça est très structurant. C'est aussi motivant de savoir que l'équipe compte sur la progression de mes travaux pour faire avancer le projet de recherche. »

Au cœur de cette socialisation se trouve le directeur ou la directrice de recherche. L'influence qu'ont ces professeurs-chercheurs sur le parcours et la réussite de leurs étudiants est immense. C'est une influence qui vient avec une responsabilité équivalente qui consiste à bien conseiller les étudiants, à leur offrir des possibilités de travail ou de financement, à les intégrer dans des équipes de recherche, et à les accompagner alors qu'ils soumettent leur capacité à l'épreuve du jugement de leurs pairs.

Le rôle de mentor que joue le directeur de thèse représente un facteur important de réussite, comme ce fut le cas pour Alessandra Froelich Cim. « J'ai toujours eu beaucoup de rétroaction sur mes travaux et je sens un intérêt à soutenir ma progression, ma réussite. Ça ne touche pas seulement la recherche, mais aussi d'autres éléments essentiels, comme l'accès au financement et aux emplois universitaires. »

En s'engageant pour plusieurs années dans des études aux cycles supérieurs, les étudiants-chercheurs démontrent leur passion pour la recherche et leur envie de contribuer positivement à la société québécoise. Les universités qui les accueillent et les institutions publiques qui les soutiennent ont les outils pour faire de ce parcours une expérience stimulante au cours de laquelle cette passion sera canalisée, et surtout nourrie. L'obtention du diplôme n'est que la première marche de l'ascension vers une carrière en recherche.

Benoît Sévigny
Directeur scientifique par intérim

- 1- Principales statistiques de l'éducation, <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=230>, MELS, 2011. • 2- « On the Shoulders of Students? The Contribution of PhD Students to the Advancement of Knowledge », *Scientometrics*, vol. 90, no 2, p. 463-481, LARIVIÈRE, Vincent, février 2012. • 3- *Les Indicateurs de l'éducation 2011*, http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/SICA/DRSI/IndicateurEducationEdition2011_f.pdf, MELS, 2011. • 4- « La place des femmes dans la recherche », *Recherches Innovations*, FRQSC, p. 39, PÉRUSSE, Denise, 2009. • 5- « Les facteurs de satisfaction et d'insatisfaction aux cycles supérieurs dans les universités québécoises francophones », *La revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. 36, no 3, p. 23-45, GEMME, Brigitte et Yves GINGRAS, 2006. • 6- *Rapport annuel de gestion 2010-2011*, p. 19, FRQSC, 2011.

des résultats de recherche

INSPIRANT BOUDDHISME

Le bouddhisme peut-il contribuer à renouveler notre culture organisationnelle? C'est la question que s'est posé Boris H. J. M. Brummans, professeur-chercheur au Département de communication de l'Université de Montréal, lui-même bouddhiste pratiquant.

Son questionnement l'a mené dans les montagnes du Ladakh, en Inde, où est établie une petite communauté de 25 moines qui pratiquent un bouddhisme très pur et peu affecté par la modernisation du monde. Le chercheur y a séjourné pendant quelques mois au cours desquels il a enseigné l'anglais aux moines. « En participant à la vie de la communauté, on ne fait pas qu'observer l'objet de sa recherche : on se l'approprie et on le comprend mieux », souligne le chercheur.

Boris H. J. M. Brummans a remarqué que cette communauté suivait beaucoup de règles et avait des journées très structurées, mais il a été étonné de constater à quel point les moines pouvaient se montrer

flexibles. Ainsi, lors d'une forte inondation, les moines ont hébergé des nonnes bouddhistes d'un établissement voisin, alors qu'en temps normal, ces femmes n'ont pas le droit d'entrer dans le monastère. Cela s'est fait tout naturellement, parce que la situation le commandait.

« Leur mode d'organisation montre que l'on peut vivre selon des règles sans y être trop attaché, indique le pro-



fesseur. L'organisation n'est pas figée, mais impermanente, c'est-à-dire qu'elle ne dure pas éternellement, elle évolue en fonction des interdépendances. » C'est là une des grandes différences entre notre culture et la culture bouddhiste. Ici, l'individualité est mise de l'avant; on nous enseigne à avoir des opinions, à être indépendant. Le bouddhisme insiste plutôt sur la connectivité entre les êtres et donc, sur des valeurs comme l'altruisme et la compassion.

Le chercheur a aussi observé l'application de ces principes dans des organisations humanitaires taiwanaises qui misent sur ces valeurs pour structurer de multiples services (recyclage, services hospitaliers, etc.). Sans prétendre que l'on peut appliquer complètement le modèle bouddhiste à la société québécoise, Boris H. J. M. Brummans croit que ses travaux montrent qu'il y a là un enseignement qui pourrait aider certaines organisations à se structurer différemment.

LE MARATHONIEN DE LA *recherche* SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Richard E. Tremblay

Le développement de l'enfant est un vaste domaine d'études qui occupe les chercheurs depuis longtemps. Richard Ernest Tremblay est l'un de ceux qui y consacre sa carrière. Il mène des études longitudinales auprès de grandes cohortes d'enfants afin de définir les différentes formes d'agression. Son constat est sans équivoque : l'agressivité est manifeste en bas âge et s'estompe avec les années.

Fils d'un footballeur des Rough Riders d'Ottawa et de la Saskatchewan, ancien gardien de but des Gee Gees de l'Université d'Ottawa, Richard Ernest Tremblay, professeur de psychologie, de pédiatrie et de psychiatrie à l'Université de Montréal, se livre depuis plus de 30 ans à une véritable course de longue distance, au sens propre comme au sens figuré. Ce chercheur a mené des études longitudinales qui constituent aujourd'hui une référence partout dans le monde. Grâce à ses analyses des trajectoires développementales de plus de 30 000 enfants qu'il a suivis de la naissance jusqu'à l'âge adulte, il a réussi à jeter sur la genèse des comportements agressifs un éclairage rigoureux qui est à contre-courant par rapport aux conceptions dominantes du 20^e siècle. Se situant plus près des idées philosophiques de Thomas Hobbes que des théories de l'apprentissage social de Jean-Jacques Rousseau et d'Albert Bandura, les résultats des recherches de Richard E. Tremblay et de ses collègues ont démontré l'importance d'intervenir tôt dans la vie d'un enfant, voire pendant la grossesse, pour prévenir les problèmes dits d'« agression » à

l'adolescence et à l'âge adulte. Comme si ce travail ne l'occupait pas assez, ce chercheur se prépare, à 67 ans, à se lancer pour la septième fois dans le marathon de Boston en 2012. Portrait d'un homme à l'aise dans la longue durée.

GENÈSE DES COMPORTEMENTS AGRESSIFS

Fondateur et directeur du Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (GRIP), Richard E. Tremblay a compris tôt dans sa carrière qu'il fallait sonder les très jeunes enfants pour avoir une meilleure connaissance de la genèse des comportements agressifs chez l'être humain. Titulaire d'un baccalauréat en éducation physique et d'une maîtrise en psychoéducation, Richard E. Tremblay entreprend ensuite des études doctorales en psychologie à Londres. Il travaille auprès de patients en psychiatrie à l'hôpital de Joliette et à l'Institut Philippe-Pinel de Montréal, et réalise alors que les programmes d'intervention sont peu efficaces. Mais c'est véritablement à Londres qu'il se penche sur le traitement des adolescents délinquants.



Selon lui, l'un des principaux problèmes des recherches menées au 20^e siècle sur les comportements agressifs provient d'abord du fait que le concept d'agression est mal défini et a été confondu avec différents comportements dérangeants comme l'opposition, le bris des règles et le vol. De plus, la plupart des constatations sur ce type de comportement provenaient d'études effectuées sur des adolescents et des adultes en raison d'une conception dominante et répandue que l'agression serait le résultat d'un apprentissage plutôt qu'une caractéristique innée chez l'être humain.

Richard E. Tremblay s'est ainsi mis à la tâche de définir de manière rigoureuse les différentes formes d'agression



L'identification des aspects génétiques et environnementaux de l'agressivité occupe une place de plus en plus importante dans les travaux de Richard E. Tremblay.

et de mener des études longitudinales auprès de larges échantillons d'enfants québécois et canadiens. Pour lui, les résultats obtenus ne laissent aucun doute : l'agression physique directe est ontologiquement antérieure aux autres formes d'agression. « Les enfants utilisent l'agression physique dès que leur contrôle musculaire le leur permet, vers la fin de leur première année d'existence. Par la suite, ils acquièrent des moyens plus civilisés d'interaction sociale pour obtenir ce qu'ils désirent ou pour manifester leurs frustrations », explique Richard E. Tremblay.

« Ce débat entre l'inné et l'acquis n'est certes pas nouveau, affirme-t-il, mais il a des conséquences considérables non seulement sur les chercheurs et les éducateurs, mais aussi sur les politiques sociales. » En effet, comment et à quel moment doit-on intervenir? Selon Richard E. Tremblay, les interventions auprès d'adolescents qui manifestent

autre qui ne l'est pas, le premier court un risque près de 40 fois plus grand d'avoir un dossier criminel avant l'âge de 24 ans.

Peut-on enrayer toute forme de violence dans la société? « C'est impossible, mais la violence physique entre êtres humains a considérablement diminué sur la planète. Or, il faut vraiment distinguer la violence physique directe de la violence indirecte », explique le chercheur. Selon ses observations, un enfant utilise spontanément l'agression physique à deux ans, mais à partir de quatre ans, son développement cognitif lui permet de pratiquer d'autres manœuvres pour arriver à ses fins, comme l'agression indirecte en excluant d'autres enfants ou en tenant des propos désobligeants à l'endroit de ceux qu'il n'aime pas.

« Nous voyons ces formes de violence indirecte quotidiennement et dans tous les milieux, affirme le chercheur. Par exemple, dans les milieux académiques, on observe régulièrement

les sociétés depuis les 500 dernières années, explique le chercheur. À l'époque, en Europe, il y avait 100 meurtres par 10 000 habitants, alors qu'aujourd'hui, on compte un à deux meurtres par 10 000 habitants. » Pour Richard E. Tremblay, l'évolution met en lumière un paradoxe : moins il y a de violence physique dans une société, plus elle nous préoccupe. Dans les sociétés où la violence physique est constante, celle-ci est perçue comme étant presque normale.

GÉNÉTIQUE ET ENVIRONNEMENT

Parmi les sujets de prédilection qui occupent une place de plus en plus importante dans les travaux de Richard E. Tremblay, il y a l'identification des aspects génétiques et environnementaux de l'agressivité. « Grâce aux études longitudinales sur des jumeaux monozygotes chez qui les effets génétiques

« Un enfant utilise spontanément l'agression physique à deux ans, mais à partir de quatre ans, son développement cognitif lui permet de pratiquer d'autres manœuvres pour arriver à ses fins. »

des comportements agressifs arrivent trop tard dans la trajectoire développementale de ces jeunes, et il serait pratiquement contre-indiqué de les regrouper dans des foyers, car ils ne peuvent apprendre entre eux d'autres manières d'interagir. Les travaux que le chercheur a menés au Québec avec ses collègues montrent que si on compare un adolescent délinquant placé en internat à un

des formes de violence psychologique entre collègues, et en politique, les manœuvres destructrices contre des personnes sont monnaie courante. Entre adultes, on s'agresse de façon plus civilisée, mais cela ne signifie pas pour autant que ces agressions soient plus faciles à encaisser par les victimes.

« Les problèmes d'agression physique ont considérablement diminué dans

sont contrôlés, il devient possible de mieux comprendre le rôle de l'environnement et, éventuellement, de prévenir les comportements agressifs en intervenant sur leur milieu de vie », explique-t-il.

Depuis quelques années, le chercheur mène des études « épigénétiques » en cherchant à comprendre comment l'environnement et l'histoire individuelle

influent sur l'expression des gènes, et plus précisément sur l'ensemble des modifications transmissibles d'une génération à l'autre. Ces travaux l'ont renforcé dans sa conviction de l'importance d'intervenir pendant la grossesse et dans la petite enfance. Il travaille d'ailleurs avec des obstétriciens pour mieux comprendre le développement physique du fœtus (par l'échographie), ses conséquences sur l'expression des gènes et, éventuellement, sur l'adaptation sociale.

Le point de vue de Richard E. Tremblay trouve écho chez plusieurs économistes, dont James Heckman, professeur à l'Université de Chicago et lauréat du prix Nobel d'économie en 2000, avec qui il collabore. James Heckman a montré que les gains sur le plan du capital social sont beaucoup plus importants lorsqu'une société y investit dès la petite enfance. De fait, pour le chercheur, tous les arguments sont bons pour le faire dès cette étape de la vie, afin de favoriser le développement optimal de tous les individus.

cheur. Parmi les nombreux efforts qu'il a déployés en ce sens, l'*Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants*, produite par le Centre d'excellence sur le développement des jeunes enfants et le Réseau stratégique de connaissances sur le développement des jeunes enfants, est une source inestimable de connaissances scientifiques disponibles sur Internet en français, en anglais, en espagnol et en portugais. Parents, éducateurs et décideurs politiques peuvent y accéder gratuitement (www.enfant-encyclopedie.com).

En 2004, Richard E. Tremblay publie le livre *Prévenir la violence dès la petite enfance* (Odile Jacob), qui est salué en 2008 par le prix René-Joseph-Laufer de l'Académie des sciences morales et politiques de France. Pour mieux diffuser ses connaissances au grand public, l'auteur a produit, en 2005, un fascinant documentaire télévisé intitulé *Aux origines de l'agression : la violence de l'agneau*. Présentant des images étonnantes d'enfants donnant libre cours à leurs impulsions violentes,

Nommé parmi les cinq meilleurs chercheurs en médecine au Canada par le *Time Magazine* en 2003 et récipiendaire de nombreux prix, dont le prix Molson du Conseil des arts du Canada en sciences humaines et sociales en 2004 et le prix Léon-Gérin du gouvernement du Québec en 2007, Richard E. Tremblay n'a pas l'intention de prendre sa retraite. Il continue de travailler sans relâche au sein d'équipes et de réseaux de recherche internationaux.

Parmi les pistes de recherche à examiner, le chercheur est convaincu que les études aléatoires contrôlées pendant la grossesse et la petite enfance, en portant une attention particulière aux effets épigénétiques, constituent le meilleur devis de recherche pour faire avancer les connaissances sur les mécanismes biopsychosociaux qui mènent aux problèmes d'agression chronique et qui permettront d'identifier les interventions les plus efficaces afin de les prévenir.

D'ailleurs, les travaux de Robert Bennett Cairns, professeur de psychologie à l'Université de Caroline du Nord

Bien connu à l'étranger, le matériel didactique développé par Richard E. Tremblay a servi de modèle pour la prévention des problèmes de violence chez les jeunes au Brésil.

La question des politiques sociales fait aussi partie des préoccupations de Richard E. Tremblay, toujours dans l'optique de favoriser le développement des enfants. Il est convaincu que le Québec devrait augmenter la quantité et la qualité des services offerts, notamment auprès des jeunes femmes peu scolarisées et enceintes. Un point de vue qu'il avait réussi à faire accepter par le gouvernement au Québec au début des années 2000. « Malheureusement, des fonctionnaires ont décidé de saupoudrer les nouvelles ressources financières sans en évaluer les effets », déplore le chercheur.

LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES

« J'ai investi beaucoup d'énergie pour communiquer les résultats des meilleures recherches au plus grand nombre de personnes possible », estime le cher-

le documentaire aborde les aspects biologiques, sociaux et psychologiques des comportements agressifs chez les êtres humains et fait des recommandations pour prévenir la violence.

Bien connu à l'étranger, le matériel didactique développé par Richard E. Tremblay a servi de modèle pour la prévention des problèmes de violence chez les jeunes au Brésil. À cet égard, une campagne de prévention a été lancée en 2008 et toutes les villes du Brésil ont reçu le matériel. Cette même année, l'ex-présidente du Chili, Michèle Bachelet, pédiatre de formation, a d'ailleurs remis à Richard E. Tremblay, la plus haute distinction de son gouvernement, l'Ordre du mérite enseignant et culturel Gabriela Mistral (éducatrice, poétesse et lauréate du prix Nobel de littérature en 1945), pour sa contribution au développement de politiques et à la diffusion des connaissances sur la petite enfance.

décédé prématurément à 66 ans dans un accident de voiture, ont été une source constante d'inspiration pour Richard E. Tremblay, qui lui dédiait en 2000 un article de fond dans l'*International Journal of Behavioral Development*. « Bob Cairns a tout fait, relate le chercheur. Il a étudié les souris et les êtres humains, il a mené des études longitudinales et des interventions expérimentales, il s'est concentré sur l'agressivité physique tout en prenant en considération le contexte social, il s'est penché sur l'histoire de son champ d'études et y a apporté des innovations sur le plan méthodologique. Les meilleurs travaux qui existent sur les comportements agressifs dans la seconde moitié du 20^e siècle sont ceux de Bob Cairns. » Nul doute que Richard E. Tremblay est lui aussi une immense source d'inspiration pour la relève.

Par Nathalie Dyke

La santé au *cœur* des politiques publiques

La santé de la population dépend de nombreux facteurs d'ordre individuel, social, économique et environnemental. Les politiques publiques ont également des effets à cet égard. Comment faire en sorte que la santé soit inscrite au cœur des politiques publiques? Cette section, rédigée par la journaliste scientifique Nathalie Dyke, présente les résultats de recherches menées dans le cadre d'actions concertées qui visaient à étudier les stratégies à adopter pour favoriser la prise en compte de la santé dans l'élaboration des politiques publiques, ainsi que des politiques spécifiques et leurs effets variables sur la santé et le bien-être de la population.

DE NOMBREUX DÉFIS À RELEVER POUR ADOPTER DES POLITIQUES FAVORABLES À LA SANTÉ

Depuis 2004, le Fonds de recherche du Québec – Société et culture, le ministère de la Santé et des Services sociaux et le Fonds de recherche du Québec – Santé ont mis sur pied une programmation de recherche à plusieurs volets qui avait pour thème central la santé et le bien-être de la population et les politiques publiques. Les résultats de recherche découlant de cette programmation sont utiles aux intervenants de nombreux ministères, qui sont responsables de l'élaboration des politiques publiques et qui doivent davantage intégrer l'aspect santé dans leurs objectifs.



La santé de la population dépend d'un ensemble de déterminants liés à l'environnement physique et social, au logement, au niveau de scolarisation, aux conditions socioéconomiques et aux habitudes de vie des individus. Ce fait est établi depuis de nombreuses années, tant par le milieu scientifique que par les autorités ministérielles ou les milieux communautaires. Dans cette perspective, de nombreux efforts sont déployés, au Québec comme ailleurs, pour modifier la manière dont sont élaborées les politiques publiques, afin qu'elles aient un impact positif sur la santé de la population.

L'ARTICLE 54 DE LA LOI SUR LA SANTÉ PUBLIQUE

Au cours des dernières décennies, pour améliorer l'état de santé de la population, les gouvernements se sont surtout penchés sur l'organisation des soins et des services, le financement du système public de santé et l'accessibilité aux soins ou encore la disponibilité des ressources médicales

et infirmières. En 2001, le gouvernement du Québec a innové en voulant prévenir les problèmes de santé en amont par le biais de politiques publiques qui ont une incidence sur l'état de santé et de bien-être de la population. C'est dans le cadre de cet effort que l'article 54 a été intégré à la *Loi sur la santé publique*.

Des constats scientifiques révèlent que la santé et le bien-être d'une population sont influencés par des déterminants individuels, mais également de nature sociale, économique et environnementale.

Cet article marque la volonté du gouvernement d'évaluer les effets potentiels des projets de loi ou de règlement sur la santé de la population. Entré en vigueur en 2002, il est libellé comme suit :

« Le ministre est d'office le conseiller du gouvernement sur toute question de santé publique. Il donne aux autres ministres tout avis qu'il estime opportun pour promouvoir la santé

et adopter des politiques aptes à favoriser une amélioration de l'état de santé et de bien-être de la population. À ce titre, il doit être consulté lors de l'élaboration des mesures prévues par les lois et règlements qui pourraient avoir un impact significatif sur la santé de la population. » (L.R.Q., chapitre S-2.2, article 54)

Au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), ce sont les intervenants de la Direction générale adjointe de la santé publique qui sont responsables de la stratégie d'application de l'article 54 de la *Loi sur la santé publique*. « Cet article est une reconnaissance explicite du principe de l'action intersectorielle, à savoir que les décisions prises dans les différents domaines d'action du gouvernement peuvent avoir des répercussions, directes ou indirectes, sur la santé de la population », explique Lyne Jobin, directrice générale adjointe de la santé publique au MSSS, qui a collaboré étroitement à ce dossier.

Cet article repose ainsi sur des constats scientifiques selon lesquels la santé et le bien-être d'une population sont influencés par des déterminants individuels, mais également de nature sociale, économique et environnementale. Cet article

reconnaît également que ces facteurs peuvent être modifiés par les décisions politiques des secteurs autres que celui de la santé et des services sociaux. D'où l'importance de bien comprendre comment sont élaborées les politiques publiques et, surtout, comment faire en sorte qu'elles tiennent davantage compte de la composante santé dans leurs objectifs. À ce chapitre, le terrain devait être défriché au Québec, car aucune infrastructure ne

pouvait offrir, au début des années 2000, le cadre tant conceptuel qu'opérationnel nécessaire pour guider les actions politiques en ce sens.

LES ACTIONS CONCERTÉES DE RECHERCHE

Dans cet esprit, en 2004, le Fonds de recherche du Québec – Société et culture et le Fonds de recherche du Québec – Santé, en concertation avec le MSSS et l'Institut national de santé publique du Québec, ont lancé un appel de propositions¹ afin de constituer une équipe de recherche multidisciplinaire dont les travaux pourraient servir d'appui à la stratégie d'application de l'article 54 de la *Loi sur la santé publique*. Les principaux objectifs visés étaient, d'une part, de développer un cadre conceptuel – inexistant dans les pratiques à ce moment-là – qui intègre les connaissances sur les liens entre les actions gouvernementales, les facteurs déterminants et leurs effets sur la santé et le bien-être, et, d'autre part, d'analyser comment les actions gouvernementales sont développées pour tenir compte de leurs effets potentiels sur la santé et le bien-être. L'équipe de recherche devait aussi se pencher sur le développement et la mise en œuvre d'une stratégie de diffusion et de transfert des connaissances auprès des utilisateurs potentiels des résultats de ses recherches.

Ainsi, en 2005, le Groupe d'étude sur les politiques publiques et la santé (GÉPPS), formé de trois chercheurs principaux – France Gagnon (Télé-université), Jean Turgeon (École nationale d'administration publique) et Clémence Dallaire (Université Laval) – et de six cochercheurs, a été créé et a réalisé un vaste programme de recherche intitulé « L'adoption de politiques publiques favorables à la santé pour le Québec ». Outre cette action concertée, le MSSS en a aussi mené d'autres en parallèle et qui découlent toutes de la stratégie d'application de l'article 54 de la *Loi sur la santé publique*. « Les travaux de recherche du GÉPPS se sont concentrés sur les enjeux et les stratégies à adopter pour favoriser la prise en compte de la santé dans l'élaboration des politiques publiques de façon globale, précise Lyne Jobin. Les projets de recherche financés dans le cadre de ces autres actions concertées portent plutôt sur des politiques spécifiques et analysent leurs effets variables sur la santé de la population, par exemple, sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la promotion du transport actif et le logement social. »

¹ Dans le cadre de l'action concertée intitulée *Concepts et méthodes pour l'analyse des actions gouvernementales pouvant avoir des impacts sur la santé et le bien-être des populations* (2004-2010).



L'EFFET HLM

Bien qu'il soit largement reconnu, tant par l'Organisation mondiale de la santé que par différentes politiques québécoises en matière de santé et de bien-être ou de lutte contre la pauvreté, que le logement est l'un des principaux déterminants de la santé, très peu d'études ont été menées sur ses effets directs par rapport à d'autres facteurs. Paul Morin, professeur-chercheur au Département de travail social de l'Université de Sherbrooke, s'est penché avec son équipe sur une forme de logement qui, en principe, devrait constituer un apport significatif à la santé et au bien-être des familles qui y ont accès : les habitations à loyer modique (HLM).

Au Québec, le programme d'habitation à loyer modique a pour but d'offrir des logements aux personnes ou aux familles à faible revenu ou à revenu modique. Or, ici comme dans plusieurs pays occidentaux, ces immeubles subventionnés sont devenus depuis une vingtaine d'années des milieux de vie où l'on trouve des personnes seules ou avec enfants, qui souffrent davantage de problèmes de santé physique et mentale.

À partir d'un échantillon de 323 répondants, dont 143 provenaient de la métropole et 180 d'un centre urbain de taille moyenne, l'équipe de Paul Morin a constaté qu'il y a proportionnellement deux fois plus de personnes en situation de détresse psychologique sévère parmi les résidents des HLM (40 %) que dans la population en général.

Dans le cadre de cette recherche, les perceptions des répondants sur le logement de type HLM quant à ses effets sur le bien-être psychologique des occupants sont plus positives que négatives. Les perceptions positives font état de l'offre d'un logement de qualité à un coût abordable, du relâchement de la contrainte financière et de l'accès à un logement, mais aussi du soutien social qu'il peut offrir dans certaines circonstances ou du sentiment de sécurité et de stabilité qu'il procure. « Dans l'ensemble, vivre dans un HLM semble avoir un effet positif sur le pouvoir individuel des personnes, sur leur sentiment de sécurité et sur leur capacité à conserver un emploi lorsqu'elles en occupent un », affirme Paul Morin.

L'équipe de recherche estime que certaines solutions existent pour faire en sorte que le programme de HLM favorise une plus grande autonomisation des familles qui y résident. Selon les chercheurs, il importe de s'assurer que le milieu de vie en HLM offre autant de soutien que possible à ses résidents. « Cela exige que les offices municipaux d'habitation, les centres de santé et de services sociaux et les organismes communautaires travaillent efficacement ensemble, ce qui suppose nécessairement l'aide des ministères concernés. » Dans cette perspective, l'équipe préconise que « les politiques publiques soient conçues, planifiées et coordonnées de manière intersectorielle et intégrée. »

LE PROCESSUS DÉCISIONNEL

« Le développement de politiques favorables à la santé conduit aux frontières du politique et de l'administratif, affirme France Gagnon, l'une des chercheuses principales du GÉPPS et professeure à la Télé-université. Ce qui remet en question le fonctionnement vertical des administrations publiques et met de l'avant une gestion beaucoup plus horizontale. » À partir de huit études de cas de nature rétrospective, l'équipe de recherche a examiné le processus décisionnel entourant la formulation et l'adoption de politiques publiques. De concert avec

Par ailleurs, les chercheurs constatent qu'à l'intérieur d'un même ministère, il y a plusieurs sous-systèmes qui obéissent à leur propre logique. La dynamique de ces sous-systèmes dépend du jeu des acteurs, de leurs croyances, de leurs ressources et de leurs stratégies, y compris la présence plus ou moins formelle de coalitions. « Les dispositions des acteurs des différents ministères devant la prise en compte ou non de la santé ne sont pas homogènes, explique France Gagnon. Chaque sous-système a sa propre vision du problème, laquelle s'appuie sur le champ de connaissances qui caractérise les pratiques du ministère dont il fait partie. »

Au ministère des Transports du Québec, la santé est surtout associée à la sécurité routière et, chaque année, le ministère est impliqué dans des activités de promotion à cet égard. Au Québec, depuis les années 1970, le cinémomètre a été envisagé à plusieurs reprises comme une solution possible à la gestion de la vitesse sur les routes. Or, il a fallu presque dix ans avant qu'un projet de loi de la ministre des Transports soit adopté afin de modifier le Code de la sécurité routière et le règlement sur les points d'inaptitude, qui inclut la mise en œuvre de projets pour tester l'utilisation du cinémomètre.

Pendant toutes ces années, malgré la disponibilité de données probantes sur l'efficacité de l'utilisation du cinémomètre pour améliorer le bilan routier dans plusieurs pays, différentes visions se sont opposées sur cette mesure. Ce n'est qu'en 2007 que le projet a été adopté par l'Assemblée nationale, et le cinémomètre a pu être installé à des endroits bien ciblés en vue d'améliorer le bilan routier, favorisant ainsi la santé de la population.

L'ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ

Une des pratiques les plus novatrices pour déterminer si une politique publique pourrait avoir un impact significatif sur la santé de la population consiste à mener des évaluations « prospectives » au cours du processus décisionnel. Connue sous le nom de « Health Impact Assessment » (Évaluation d'impact sur la santé ou EIS – voir encadré page 14) dans les pays anglo-saxons, cette pratique peut aider à la prise de décision, car il s'agit d'un outil visant à minimiser les retombées négatives d'une politique publique sur la santé et à en maximiser les effets positifs.

À ce constat s'ajoute le fait que des événements dans l'environnement externe, comme l'opinion publique ou encore des décisions prises par un autre ministère – mais aussi des catastrophes naturelles, des crises et des événements tragiques –, influent sur la formulation et sur l'adoption des politiques publiques. « Dans les faits, les

un comité consultatif formé de représentants de quatre ministères partenaires, les chercheurs ont voulu comprendre comment la santé et le bien-être de la population sont inclus – ou non – dans le processus décisionnel, tout en dégagant les conditions ou les facteurs qui favorisent leur prise en compte. Les cas portaient, entre autres, sur l'insertion en emploi, la protection de l'environnement, la sécurité routière ou encore la sécurité alimentaire, soit des domaines qui ont tous un impact potentiel sur la santé et le bien-être de la population.

Parmi les principaux constats, il ressort clairement que l'élaboration de politiques publiques ne repose pas uniquement sur des données probantes. Elle est davantage influencée par les aspects procéduraux et réglementaires propres à un ministère, à sa mission et à ses mécanismes de fonctionnement. « Un ministère aura tendance à appliquer le même type de solution que celui qu'il a adopté jusqu'à présent, explique France Gagnon. Le chemin est déjà tracé, les pratiques et les ressources suivent déjà cette voie. » Ainsi, les choix effectués dans le passé revêtent un poids considérable et ne sont pas simples à faire évoluer.

L'élaboration de politiques publiques est davantage influencée par les aspects procéduraux et réglementaires propres à un ministère.

conditions pour changer une politique publique sont plus favorables lorsque les valeurs portées par les acteurs sont soutenues par l'opinion publique », a remarqué France Gagnon.

LE CAS DU RADAR PHOTO

Pour illustrer à quel point le processus d'adoption d'une mesure favorable à la santé de la population fait appel à différentes rationalités, le cas du cinémomètre radiographique, communément appelé « radar photo », est fort intéressant.

Or, d'après les constatations des chercheurs, l'EIS est peu connue des ministères. En 2008, le GÉPPS a mené auprès des professionnels du gouvernement du Québec une vaste enquête transversale visant à analyser leur comportement et leur attitude à l'égard des savoirs scientifiques et de leurs préoccupations en matière de santé et de bien-être de la population. Cette étude a mis en relief que moins de 15 % des répondants connaissaient l'existence de l'article 54 de la *Loi sur la santé publique*, et que l'évaluation d'impact sur la santé demeurerait aussi



largement méconnue des ministères. « Cette prise en compte de la santé dans le cadre des pratiques varie de 7 à 69 % d'un ministère à l'autre », précise le groupe d'étude.

« Nous avons constaté qu'au Québec, la multiplication de clauses d'impact joue en défaveur d'une prise en compte réelle de la santé dans les politiques publiques, ajoute France Gagnon. La conciliation des différentes clauses d'impact lors de la formulation des politiques publiques représente une situation à laquelle il faut trouver une solution. »

La littérature montre que, la plupart du temps, les évaluations d'impact ne se préoccupent que de la santé physique, et que les pratiques au Québec ne semblent s'en tenir encore qu'à des évaluations d'impact distinctes portant par exemple sur la santé, la pauvreté ou le développement durable. Pour mettre l'EIS davantage de l'avant, le MSSS a conçu un guide pratique intitulé *Évaluation d'impact sur la santé lors de l'élaboration des projets de loi et règlement au Québec*. Ce guide contient l'information essentielle pour franchir les étapes d'une évaluation d'impact sur la santé.

LE TRANSFERT ET L'APPROPRIATION DES CONNAISSANCES

Pour que les décisions relatives à l'élaboration de politiques publiques soient prises à la lumière des meilleures connaissances possibles, les décideurs et les professionnels doivent s'approprier les plus récentes connaissances en matière de santé. « Le transfert des connaissances peut représenter une véritable occasion de susciter un changement dans les politiques publiques », estime Lyne Jobin.

Parmi les principaux constats de l'enquête menée par le GÉPPS en 2008, l'équipe a relevé que la moitié des professionnels interrogés a déclaré avoir consulté régulièrement des articles publiés dans des revues scientifiques, bien que cette activité soit plus faible chez les bacheliers que chez les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat. La consultation de résultats de recherche varie aussi considérablement selon les secteurs qui élaborent des politiques. Par exemple, les livres universitaires sont plus souvent consultés par les répondants du ministère de la Justice, et les articles scientifiques le sont généralement plus dans les ministères du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, ou de la Santé et des Services sociaux.



LES POLITIQUES D'ACTIVATION AU QUÉBEC

Une vaste recension des écrits réalisée par Deena White, professeure-chercheure au Département de sociologie de l'Université de Montréal, et son équipe sur l'impact des politiques d'activation du gouvernement sur la santé et le bien-être des prestataires de l'aide sociale a relevé que le Québec est un chef de file à ce chapitre, mais qu'une bonification considérable doit être apportée aux prestations.

Le concept « d'activation » fait référence aux systèmes intégrés qui joignent l'aide financière de dernier recours et l'aide à l'emploi. Ces politiques d'activation représentent aujourd'hui la fine pointe des tendances en matière de politiques publiques au sein des pays membres de l'OCDE et reposent toutes sur l'idée que l'emploi est la solution pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces dernières ayant une influence considérable sur la santé, l'évaluation de l'impact de ces politiques revêt une pertinence indéniable.

Selon la recension menée par l'équipe de Deena White, la tendance, à l'échelle internationale, est de remplacer les prestations « passives » traditionnelles par des mesures dites « actives ». Les politiques actives considèrent que tous les individus – ou presque – peuvent et doivent être autonomes et actifs sur le marché du travail, et que l'aide financière doit agir comme un tremplin.

L'équipe de recherche a aussi constaté à quel point les politiques d'activation varient d'un pays à l'autre. Ainsi, celles du Québec se démarqueraient par leur caractère habilitant. « Le Québec arrive au premier rang ou presque à l'égard d'un grand nombre de facteurs pouvant contribuer à la santé et au bien-être des personnes qui participent aux programmes d'activation », estime Deena White. En revanche, les chercheurs estiment que les mesures d'activation ne sont pas suffisamment aidantes et que la participation à ces mesures n'a pas encore produit l'effet escompté.

En tenant compte des plus récentes connaissances, l'équipe de recherche a identifié bon nombre d'éléments qui doivent figurer dans une politique d'activation visant à entraîner un impact positif sur la santé et le bien-être des bénéficiaires de l'aide sociale. « Le système québécois pourrait se classer parmi les plus habilitants si le niveau des prestations d'aide financière ne laissait pas les gens qui en ont besoin dans un état de grande pauvreté », affirment les chercheurs.

D'autres mesures ont été identifiées, notamment en ce qui a trait à l'adéquation d'un emploi en fonction des capacités d'une personne, à l'offre de soutien et à un suivi auprès des employés à la suite d'une insertion dans le marché du travail. Deena White estime qu'il est particulièrement important de continuer à éviter d'adopter des approches punitives liées à la non-participation aux mesures d'employabilité qui peuvent amplifier les effets néfastes sur la santé et le bien-être d'une population déjà grandement fragilisée.

« Ce n'est pas parce que les connaissances scientifiques sont disponibles qu'elles seront utilisées, reconnaît toutefois France Gagnon. Les compétences personnelles des professionnels ne suffisent pas non plus à faire en sorte que les connaissances soient utilisées. » En fait, le groupe d'étude a constaté, ici aussi, que l'on doit tenir compte des éléments propres au contexte social et

CAP SUR LA SANTÉ : QUELQUES PISTES D'ACTION

Selon les chercheurs, les gouvernements reconnaissent de plus en plus le besoin d'une approche horizontale dans le développement et la mise en œuvre de politiques publiques. Or, la partie est loin d'être gagnée. À la lumière des constats

Parmi les pistes d'action proposées par le groupe d'étude, la première voie à suivre serait celle de l'apprentissage collectif entre acteurs ministériels. L'examen de divers sous-systèmes ministériels a révélé que les acteurs ne partagent pas nécessairement la même vision et qu'il est essentiel de tenir compte du contexte de chacun ainsi que de la logique institutionnelle et professionnelle, qui fait appel à des connaissances particulières.

Comment faire en sorte que la santé devienne une priorité connue et partagée par tous les acteurs d'une administration publique ?

politique, aux organisations de services ou encore aux relations entre les chercheurs et les utilisateurs, afin de mieux comprendre le processus qui mène à une plus large utilisation des connaissances.

relevés par le GÉPPS, comment faire en sorte que la santé devienne une priorité connue et partagée par *tous* les acteurs d'une administration publique ?

« L'apprentissage collectif suppose un véritable partage des ressources, la disponibilité de connaissances pour appuyer les choix à faire et la reconnaissance réciproque des priorités, explique France Gagnon. Les territoires respectifs des acteurs sont encore bien délimités. »

L'ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ : UN OUTIL IMPORTANT POUR LA PRISE DE DÉCISION

L'évaluation d'impact sur la santé (EIS) représente l'un des moyens privilégiés pour appliquer concrètement l'article 54 de la *Loi sur la santé publique*. Cette pratique connaît un essor considérable depuis les dix dernières années, notamment dans les pays européens, mais aussi en Australie et en Nouvelle-Zélande. Selon la définition de l'Organisation mondiale de la santé, il s'agit d'une « combinaison de procédures, méthodes et outils qui permettent de juger les effets possibles d'une politique, d'un programme ou d'un projet sur la santé de la population et la distribution de ces effets au sein de la population.¹ »

L'EIS examine au préalable les effets possibles de politiques publiques ou de projets qui ne sont pas encore implantés. Cette pratique s'applique particulièrement aux politiques et aux projets élaborés dans d'autres secteurs que celui de la santé et des services sociaux. Pour évaluer les retombées en question, un processus en différentes étapes a été élaboré portant notamment sur le dépistage des politiques ou des projets qui devraient faire l'objet d'une EIS, la planification de l'évaluation, l'appréciation de l'impact, les recommandations aux décideurs et l'évaluation globale du processus.

Au Canada, le gouvernement de la Colombie-Britannique a tenté en 1990 une première expérience qui n'a pas été maintenue en raison d'un changement de gouvernement et d'une restructuration du ministère de la Santé. Cet abandon de projet a montré l'importance d'institutionnaliser le processus et de légiférer pour le rendre obligatoire. C'est exactement ce qu'a fait le Québec en 2002 en adoptant l'article 54 de la *Loi sur la santé publique*.

Avec la nouvelle fonction de conseiller dévolue au ministre de la Santé et des Services sociaux, le processus de

l'EIS est institutionnalisé au palier central du gouvernement québécois. Selon le bilan de l'application de l'article 54 de la *Loi sur la santé publique* effectué par la Direction générale adjointe de la santé publique du MSSS, de 2003 à 2008, le ministère a traité 183 demandes d'avis, dont 70 % se rapportaient principalement aux projets de quatre ministères : le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. « Nous avons un travail de sensibilisation à faire auprès des ministères à vocation plus économique, car ceux à vocation sociale ou environnementale semblent naturellement plus enclins à consulter le MSSS », estime Lyne Jobin. Le nombre de demandes serait aussi en augmentation, l'EIS bénéficiant d'une « culture de la gestion horizontale en émergence. »

Un projet pilote a aussi été lancé en 2007 pour intégrer l'EIS dans des projets et dans des politiques au niveau local. Compte tenu de l'importance de l'influence des politiques municipales sur les déterminants en matière de santé et sachant qu'à l'échelle internationale l'EIS est surtout utilisée au niveau local, un projet pilote d'un an a été mis en œuvre en Montérégie.

Le MSSS sera l'hôte de la 12^e Conférence internationale « Prendre en compte la santé dans toutes les politiques » qui se tiendra à Québec, du 29 au 31 août 2012. Une diversité de modèles d'EIS y seront discutés, de leurs fondements théoriques à leur mise en application, afin de dégager une trame commune (www.eis2012.ca). Experts, décideurs et praticiens du Québec et de partout dans le monde partageront leurs expériences et exploreront de nouvelles avenues pour renforcer la pratique de l'EIS et, plus largement, la prise en compte de la santé dans toutes les politiques publiques.

1- Consensus de Göteborg sur l'évaluation de l'impact sur la santé, OMS, 1999.

L'analyse du processus décisionnel par le biais d'études de cas a bien montré les difficultés de la prise en compte des connaissances existantes sur la santé dans la formulation et l'adoption des politiques publiques, d'où l'importance, selon le GÉPPS, d'examiner comment l'évaluation d'impact sur la santé peut représenter un outil d'aide à la décision.

Or, l'EIS est perçue par les ministères comme une contrainte supplémentaire à surmonter lors de la formulation des politiques publiques qui sont placées sous leur responsabilité. Par conséquent, les chercheurs estiment que le MSSS doit intensifier ses efforts en vue de faire connaître et reconnaître l'EIS comme une plus-value. Lyne Jobin partage cette opinion : « Nous devons continuer à faire connaître l'encadrement légal que procure l'article 54 de la *Loi sur la santé publique*, tout en rappelant que la pratique de l'EIS peut se décliner de différentes façons. Les modalités doivent s'adapter aux besoins des différents ministères, et ce, afin d'encourager et de soutenir une plus grande utilisation de ces outils. »

À l'instar d'autres chercheurs, le GÉPPS estime que la complexité de l'environnement sociopolitique rend difficile la coordination des interventions gouvernementales et favorise plutôt l'élaboration « en cloison » des politiques publiques. Les chercheurs ont d'ailleurs éprouvé certaines difficultés à mener des recherches collaboratives avec différents ministères. Du même souffle, 75 % des professionnels du gouvernement du Québec ont indiqué que de nouveaux mécanismes interministériels sont nécessaires pour mieux considérer l'impact sur la santé des politiques formulées dans leur domaine d'activité.

En ce qui a trait à l'utilisation des connaissances, l'équipe estime qu'il est important d'encourager les professionnels des ministères à contacter directement les chercheurs universitaires pour obtenir de l'information. À ce sujet, le GÉPPS met également l'accent sur l'importance de mener davantage de recherches collaboratives – bien que l'arrimage entre les cultures soit parfois difficile.

De toute évidence, l'élaboration des politiques publiques ne s'inscrit pas dans une logique de parfaite rationalité. « Il n'en est pas moins raisonnable de chercher à améliorer les politiques publiques, conclut le groupe d'étude. Il faut alors compter sur l'apprentissage entre acteurs et entre organisations, l'apport de connaissances pertinentes, le temps et l'innovation ! »

Par Nathalie Dyke



L'IMPACT POSITIF DES SERVICES DE GARDE

À la suite d'une vaste recension des écrits et après avoir analysé des données provenant de différentes enquêtes longitudinales menées au Québec, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande et en Angleterre, Marie-France Raynault, professeure-chercheuse en médecine sociale et préventive à l'Université de Montréal, s'est penchée avec son équipe sur les effets des services de garde sur la santé et le développement des enfants.

L'étude montre que la fréquentation d'un service de garde a un effet protecteur pour les enfants à risque. « Notre recension des écrits fait état des nombreux bienfaits associés à la fréquentation de garderies de qualité, notamment sur le plan de la sociabilité, de la maturité scolaire et du développement cognitif, langagier et psychomoteur », affirme Marie-France Raynault. Les enfants qui évoluent dans des contextes où ils sont exposés à la pauvreté, au stress, à une piètre éducation ou à la dépression parentale bénéficient de manière considérable de la fréquentation d'un service d'éducation préscolaire, surtout lorsqu'ils commencent tôt.

Or, les chercheurs sont unanimes sur un point essentiel : ce sont les services de garde offerts dans les centres de la petite enfance (CPE) qui sont les plus susceptibles d'avoir un impact positif sur la santé et le développement des enfants. Pourquoi ? Parce que ceux-ci bénéficient alors d'un personnel qualifié, d'un programme éducatif intégré, de règles d'hygiène strictes et d'installations sécuritaires.

Étant donné que les premières expériences éducatives exercent une influence décisive sur le développement des enfants, la petite enfance constitue une période charnière au cours de laquelle on peut corriger les effets néfastes de la pauvreté à cet égard. Cette recherche a aussi montré que les enfants qui pourraient profiter le plus des services de garde sont ceux qui les fréquentent le moins.

Marie-France Raynault et son équipe estiment que l'option politique d'un transfert d'argent direct aux parents pour qu'ils décident d'un mode de garde – plutôt que de financer directement des services de garde – est la moins susceptible d'encourager les parents à faibles revenus à travailler. Cette mesure a tendance à faire en sorte que moins de mères de milieux défavorisés décident d'aller travailler à l'extérieur, en plus de maintenir les familles à faible revenu dans la pauvreté et de favoriser la garde au noir.

En revanche, les chercheurs affirment qu'il convient de privilégier le développement des CPE et d'en accroître l'accessibilité dans les quartiers et les régions où les groupes les plus à même d'en tirer profit sont mal servis. « À cet égard, les règles d'octroi des permis devraient favoriser en priorité la création de garderies sans but lucratif, et la réglementation devrait revoir à la hausse les exigences en matière de formation des éducatrices », conclut l'équipe.

L'ABOLITION DES *frontières* ENTRE RECHERCHE ET CRÉATION

Les domaines et les secteurs de recherche se croisent de plus en plus. Les objets de recherche sont complexes et il faut en supprimer les limites disciplinaires et sectorielles pour en avoir une meilleure compréhension. Le Centre interdisciplinaire de recherche en musique, médias et technologie (CIRMMT), où la science et l'art se rencontrent au quotidien, offre un bel exemple de collaboration sans frontières.



Marcelo Wanderley
Directeur du CIRMMT
Département de recherche en musique
École de musique Schulich de l'Université McGill

Comment faire honneur à la passion qui se dégage des propos des chercheurs du CIRMMT? Il faut entendre parler Marcelo Wanderley, Fabrice Marandola et Gary Scavone des activités et des laboratoires qui grouillent de vie au huitième étage de l'édifice de l'École de musique Schulich de l'Université McGill. Respectivement directeur, directeur associé de la recherche artistique et directeur associé de la recherche scientifique et technologique du CIRMMT, les trois hommes ont cumulé des années d'expérience au Brésil, en France et aux États-Unis,

musicales, à la création musicale, son enregistrement et sa diffusion, ainsi qu'à la réception de la musique par l'auditeur.

« Les chercheurs du CIRMMT mènent des travaux technologiques et scientifiques sur la musique et les médias, tout en ayant en commun une composante artistique, explique Marcelo Wanderley. Notre conception de la recherche est transversale, afin de permettre aux gens de sortir de leur structure départementale, et les projets ont toujours un aspect pluridisciplinaire. » Le Centre est divisé en six axes de recherche; cinq de ces axes ont trait à des questions de technologie et de

« Les chercheurs du CIRMMT mènent des travaux technologiques et scientifiques sur la musique et les médias, tout en ayant en commun une composante artistique. »

pour se retrouver dans un des plus hauts lieux de l'expérimentation et de l'étude scientifique et technologique appliquées au son et à la musique au Canada. Portrait d'un regroupement qui se situe à la fine pointe de l'art et de la science.

L'INTERDISCIPLINARITÉ À L'ŒUVRE

Fondé en 2001, le CIRMMT regroupe une trentaine de chercheurs de l'Université McGill, de l'Université de Montréal et de l'Université de Sherbrooke. Il a pour mission principale la recherche interdisciplinaire sur le son et la musique. Les recherches au CIRMMT ont trait à l'acoustique des instruments musicaux, à la création de nouveaux instruments électroniques, aux bibliothèques numériques, aux systèmes multimodaux immersifs, à la perception et la cognition

science appliquées au son et à la musique, et le sixième porte sur la pratique musicale. Le Centre abrite aussi six laboratoires de recherche équipés en technologies de pointe et conçus selon des caractéristiques acoustiques particulières, permettant ainsi aux chercheurs des différents axes de mener leurs études dans un contexte d'expérimentation optimal.

Des exemples de projets de recherche au CIRMMT incluent notamment la création d'environnements acoustiques virtuels pour le jeu musical, la construction d'instruments de musique électroniques adaptés à un usage à l'intérieur de scanners de résonance magnétique, la recherche sur la perception de la musique par des auditeurs, des recherches sur la transmission de la musique à distance et la recherche sur de larges bases de données composées de numérisations de partitions anciennes. Les chercheurs et les étudiants du



Les laboratoires de recherche du CIRMMT sont conçus selon des caractéristiques acoustiques particulières et équipés en technologies de pointe.

CIRMMT sont aussi très actifs dans le cadre de collaborations internationales, lors d'échanges d'étudiants, par exemple.

Le Centre est également très dynamique sur le plan de la diffusion. Chaque année, il organise de grandes conférences au cours desquelles de prestigieux invités viennent partager leurs connaissances. En mars 2012, le Centre a notamment reçu le chercheur George Bissinger, professeur émérite à la East Carolina University, aux États-Unis, qui œuvre depuis plus de 35 ans dans le domaine de l'acoustique et dont les recherches sont largement connues et commentées à l'échelle internationale.

ÉTUDIER LA QUALITÉ DES INSTRUMENTS

Dans le cadre de l'axe de recherche sur la modélisation du son, de l'acoustique et du traitement du signal, Gary Scavone étudie les comportements acoustiques des instruments de musique. Il développe également des modèles mathématiques qui intègrent ces principes acoustiques de manière aussi précise que possible, afin de pouvoir ensuite étudier les variations entre les instruments.

Le doctorant Hossein Mansour consacre d'ailleurs sa recherche à mesurer l'acoustique du satar, un instrument à cordes d'origine persane dont les propriétés sont semblables à celles du violon, pour ensuite modéliser sur ordinateur ses caractéristiques acoustiques. Lui-même joueur de satar, Hossein Mansour utilise pour la modélisation numérique des caractéristiques acoustiques de cet instrument une approche qui pourra ensuite être appliquée à la modélisation de celles du violon.

En faisant la démonstration des propriétés vibratoires de la boîte de résonance d'un instrument à cordes dans le laboratoire du CIRMMT, on peut « visualiser » par ordinateur ses différents comportements acoustiques. Or, le défi consiste ensuite à déterminer si ces comportements sont propres à un instrument de grande qualité ou à un autre de moins bonne qualité. Habituellement, les études sur l'analyse du son cherchent à éliminer le plus possible toute nuisance

acoustique et vibratoire afin d'optimiser le rendement d'un instrument, mais dans le cas de l'analyse acoustique, l'objectif est de produire un son perçu plaisant. Grâce au financement du CIRMMT, Hossein Mansour s'apprête, dans le cadre d'un échange d'étudiants, à approfondir ses recherches auprès de Jim Woodhouse, une légende vivante dans le domaine de la recherche sur le violon qui œuvre à l'Université de Cambridge, au Royaume-Uni.

« La plupart des gens pensent que les meilleurs instruments sont encore ceux qui étaient fabriqués il y a des centaines d'années par les luthiers italiens Stradivarius ou Guarneri, explique Gary Scavone. Grâce aux technologies d'aujourd'hui, il devrait être possible de fabriquer des instruments à cordes de la même qualité que les instruments les plus célèbres, voire d'en dépasser les normes. » En collaboration avec le doctorant Charalampos Saitis, le chercheur en psychologie expérimentale Bruno L. Giordano et Claudia Fritz, chargée de recherche à l'Université Pierre-et-Marie-Curie à Paris, Gary Scavone a mené une recherche fascinante sur l'analyse perceptuelle et acoustique du violon, pour comprendre comment des musiciens professionnels en distinguent les qualités. Résultat? Aucun consensus n'a pu être dégagé parmi la vingtaine de musiciens participant à la recherche quant à leur préférence pour la qualité de différents violons. En revanche, chaque musicien était cohérent avec lui-même et évaluait les instruments de manière constante d'un essai à l'autre. Ainsi, la perception de la qualité d'un instrument de musique semble être fort subjective et renvoie autant à la notion de plaisir qu'aux caractéristiques de l'instrument.

NOUVELLES PERSPECTIVES MUSICALES

Parmi les exemples de recherche-crédation menée au CIRMMT, l'utilisation de « l'hyper-flûte » développée par Cléo Palacio-Quintin, une doctorante en création musicale rattachée à l'Université de Montréal, connaît un rayonnement considérable. Musicienne polyvalente bien connue sur la scène de la musique

contemporaine au Québec, cette flûtiste compositrice se consacre depuis plus de 15 ans à une démarche artistique où l'improvisation occupe une place importante. À la recherche de nouveaux moyens d'expression musicale, Cléo Palacio-Quintin a entrepris des études doctorales en 2007 afin de développer un prototype de l'hyper-flûte et de créer un répertoire pour ce nouvel instrument.

L'hyper-flûte est une flûte traversière standard sur laquelle des capteurs électroniques sont placés à des endroits stratégiques et branchés à un ordinateur. Cette flûte permet à la compositrice de créer de nouveaux univers sonores électroacoustiques en contrôlant le traitement numérique en temps réel tout en développant une grande expressivité musicale.

Pour Cléo Palacio-Quintin, il est essentiel de conserver une relation intime entre le corps, l'instrument et les sons qu'il produit. Ainsi, l'interaction entre la flûte et l'ordinateur est l'élément clé de la réussite d'une telle démarche artistique. « Tous mes mouvements sont captés, explique la flûtiste. Je contrôle tous les paramètres du processus de transformation

a d'ailleurs entrepris le développement d'un nouveau prototype d'hyper-flûte-basse doté d'un plus grand nombre de capteurs, lesquels permettent d'élargir la palette sonore sans nuire à la gestuelle de l'interprète. Les capteurs et la partie électronique de cette flûte ont été mis au point en collaboration avec Avrum Hollinger et Joseph Malloch, des étudiants du CIRMMT. En janvier 2012, le travail de Cléo Palacio-Quintin a été récompensé par le prix Opus du compositeur de l'année décerné par le Conseil québécois de la musique.

Fabrice Marandola, qui dirige le volet artistique du CIRMMT depuis 2009, a quant à lui participé à l'enregistrement de l'œuvre mixte *Concertino Nervoso* pour percussion solo et électronique, créée par Arnaud Petit et finalisée lors d'une résidence du compositeur français au CIRMMT. « Un endroit comme le CIRMMT est idéal pour que s'élabore sereinement le travail d'interprétation des musiques qui recourent à la technologie », écrit le compositeur à propos du disque *Concertino Nervoso*, qui sera lancé en 2012 sous l'étiquette

Aujourd'hui, la recherche scientifique et technologique sur le son et la musique réussit à croiser les frontières traditionnelles entre des domaines scientifiques et artistiques.

du son, que je peux modifier au fur et à mesure que je joue. »

Dans un laboratoire du CIRMMT qui est équipé d'une trentaine de haut-parleurs suspendus en forme semi-sphérique, une séance d'improvisation de Cléo Palacio-Quintin avec l'hyper-flûte se transforme en une véritable expérience où la musique, quasi organique, fait complètement abstraction des interférences habituelles liées à l'utilisation d'un ordinateur. L'auditeur se retrouve ainsi à expérimenter un univers musical vraiment nouveau, agréablement déstabilisant et très sensoriel. « Mon souhait le plus sincère est qu'un jour, d'autres musiciens jouent de l'hyper-flûte, affirme la doctorante. Sur ce nouvel instrument totalement approprié pour le 21^e siècle, les perspectives musicales sont infinies. »

La partie électronique d'une pièce interprétée avec l'hyper-flûte peut aussi être programmée afin de permettre à la compositrice de jouer l'œuvre sans devoir simultanément modifier l'acoustique. De nombreux concerts sont présentés à la salle multimédia de l'École de musique Schulich et ailleurs au Québec. Parmi ses projets de recherche, Cléo Palacio-Quintin

Chant du monde/Harmonia Mundi. Deux équipes de recherche et de création du CIRMMT y ont participé pour la captation et le traitement du mouvement sonore, ainsi que pour la composition électronique. Le système d'acquisition des gestes du percussionniste a été élaboré par Joseph Malloch, et l'enregistrement et la production du disque ont été confiés à Amandine Pras, également étudiante au CIRMMT. La création a eu lieu en janvier 2007, lors du premier concert de la série Live@CIRMMT (voir encadré).

Aujourd'hui, la recherche scientifique et technologique sur le son et la musique réussit à croiser les frontières traditionnelles entre des domaines scientifiques et artistiques. Nul doute que le CIRMMT continuera d'attirer les plus grands chercheurs de ces domaines enchevêtrés que sont devenues la musique, la science et la technologie, et d'étonner le grand public qui est ouvert aux formes de création contemporaine en le faisant profiter de la richesse des œuvres et des travaux de recherche qui en émanent.

Par Nathalie Dyke

LA SÉRIE DE CONCERTS LIVE@CIRMMT

Les concerts donnés dans le cadre de la série Live@CIRMMT sont ouverts au grand public et comptent chaque année six ou sept représentations qui mettent en lumière les résultats des recherches menées au CIRMMT.

Parmi les invités prestigieux reçus dans le cadre de cette série, Thierry de Mey, en décembre 2011, n'est pas passé inaperçu. Compositeur et réalisateur de films, il est un véritable pionnier qui a réussi à faire dialoguer les différents champs de la création

contemporaine. Il a développé un système d'écriture musicale du mouvement qu'il démontre dans certaines de ses pièces où les aspects visuels et chorégraphiques ont la même importance que le geste producteur de son.

Avant chaque concert, l'invité explique au public le processus de recherche engagé dans la création de l'œuvre qui sera présentée. Par la suite, une brève discussion permet à l'auditoire d'échanger avec les interprètes et les compositeurs invités.

LE *regard* D'UNE GÉNÉRATION

Les premiers pas en recherche se font généralement aux cycles d'études supérieures. L'étudiant à la maîtrise ou au doctorat apprend les rudiments du métier en élaborant une proposition de recherche originale, en conduisant son étude selon les règles de la méthode scientifique, en diffusant ses résultats dans les canaux habituels. Quant au chercheur postdoctoral, il poursuit ses travaux en creusant davantage le sillon qu'il avait initié au troisième cycle. Tous ces représentants de la nouvelle génération en recherche explorent une diversité de thématiques, qu'elles soient sociales, économiques ou culturelles.

Les textes de cette section, rédigés par le journaliste scientifique Jean-François Venne, vous invitent à poser votre regard sur cette génération montante.

Fenêtres sur notre mémoire

La photographe montréalaise Raymonde April a accumulé un nombre impressionnant de clichés au cours de sa carrière de plus de trente ans. De 2000 à 2002, elle a recontextualisé 517 photographies puisées dans ses archives pour en tirer un film et une installation qui a pour titre « Tout embrasser ».

C'est à partir de cette œuvre qu'Anne-Marie Proulx entend démontrer comment une production artistique peut servir de mémoire et d'imaginaire à une communauté. L'originalité de l'approche de l'étudiante consiste à situer sa réflexion à l'intersection de la mémoire et de l'imagination, et donc, au croisement de la réalité et de la fiction. Pour elle, mémoire et archives ne sont pas des éléments finis et fixes, mais des œuvres fragmentées et perpétuellement mouvantes. Leur nature même trouble l'objectivité de la reconstitution d'un événement ou d'une histoire, et laisse une grande part à l'interprétation de ceux qui regardent.

Anne-Marie Proulx compte se distancier d'une approche qui privilégierait l'aspect intime de l'œuvre de Raymonde April. Loin de considérer cette œuvre comme isolée, elle l'insère dans son contexte historique et examine sa portée symbolique et sociale dans le milieu de l'art québécois. Prises en groupe plutôt qu'individuellement, les photographies de Raymonde April deviennent des témoins de la communauté à une époque précise, et ainsi, la mémoire de la construction d'une identité collective. ■



Anne-Marie Proulx
Candidate à la maîtrise
Histoire de l'art
Université Concordia



La violence conjugale, une réalité aussi chez les gais

Deux fois plus de couples homosexuels que de couples hétérosexuels seraient en proie à de la violence conjugale, selon l'Enquête sociale générale de 2004 sur la victimisation au Canada. Cette enquête révèle que la violence conjugale existe chez 15 % des couples de même sexe.

Malgré l'étendue de ce problème social, très peu de travaux scientifiques y ont été consacrés, en particulier au Québec. De la même façon, il n'existe aucun service pour répondre aux besoins spécifiques de ces couples. Lorsqu'ils tentent d'avoir recours aux services existants, ils se heurtent souvent à une conception hétérosexuelle de la violence conjugale ou encore à l'homophobie, perçue ou réelle, de certains intervenants.



Kévin Lavoie
Candidat à la maîtrise
Travail social
Université du Québec
en Outaouais

Kévin Lavoie souhaite cerner le point de vue des hommes gais sur cette question afin de mieux comprendre la violence conjugale dans les couples homosexuels. Cet avancement des connaissances est une étape incontournable vers l'élaboration de solutions adéquates. L'étudiant réalisera auprès d'hommes gais une quinzaine d'entrevues visant à documenter les représentations sociales de la violence chez les couples gais, à comprendre le lien entre ces représentations et le processus de demande d'aide, et à identifier les enjeux individuels et sociaux liés à la reconnaissance de l'existence de la violence conjugale chez les gais.



De l'instruction à la socialisation

Les familles immigrantes du Québec accordent une grande importance à la qualité de l'instruction offerte à leurs enfants, celle-ci étant pour eux synonyme de réussite économique future. Plusieurs parents immigrants sont toutefois surpris — et parfois frustrés — de constater que l'école québécoise se donne pour tâche de « socialiser » leurs enfants, c'est-à-dire de développer chez eux un sentiment d'appartenance à la société d'accueil. Elle le fait notamment en enseignant certaines valeurs qui entrent quelquefois en contradiction avec celles de la société d'origine des parents, par exemple, sur les rapports hommes-femmes ou la religion. Les parents souhaitent transmettre leurs propres valeurs à leurs enfants et considèrent que l'école s'immisce dans un domaine qui devrait leur être réservé.



Alessandra Froelich Cim
Candidate au doctorat
Éducation
Université de Sherbrooke

Alessandra Froelich Cim veut mieux comprendre la perspective des élèves immigrants eux-mêmes à l'égard des différentes missions de l'école, ainsi que l'impact des tensions avec leurs parents sur les pratiques des enseignants et sur les rapports entre l'école et les familles. Afin d'y arriver, la doctorante se propose d'observer en classe quinze élèves de Sherbrooke qui ont entre 14 et 18 ans. Elle fera aussi des entrevues avec ces élèves, avec leurs parents et avec des enseignants du secondaire.

Ces travaux permettront d'élaborer un modèle socioéducatif des rapports entre les élèves immigrants, leurs familles et les enseignants, tout en identifiant ce que ces derniers peuvent faire pour répondre aux préoccupations ou aux besoins des immigrants. Ils permettront aussi de dresser un état de la situation dont les décideurs pourront tenir compte lors de l'élaboration de directives scolaires.

Le libertinage mis à nu

De nos jours, le terme « libertinage » évoque une forme de licence sexuelle affranchie des limites de la morale. Pourtant, lorsque le libertinage se développe, aux 16^e et 17^e siècles, il incarne plutôt un refus des dogmes socio-religieux, et une revendication de l'autonomie et de la raison. De là le choix du mot « libertin », issu du latin *libertinus*, qui signifie « esclave affranchi ».

Martine Hardy s'est donné la tâche d'étudier cette contre-culture en France et dans ses colonies atlantiques. À cette époque, Louis XIV, le Roi-Soleil, règne en maître sur la patrie de Molière. Pendant 72 ans, il s'érige en véritable symbole de l'absolutisme de droit divin, ne laissant que peu de place à la contestation et aux idées déviantes. Comment, alors, se manifestait la résistance des libertins aux autorités et aux dogmes ? Et quels étaient véritablement les idées, les méthodes et les comportements des libertins des couches populaires et de ceux qui s'affichaient libertins au sein même des élites françaises ?

Cet aspect de la vie intellectuelle française est méconnu. En effet, on sait peu de choses du libertinage dans les couches populaires de l'époque. De même, le libertinage en Amérique française reste fort peu étudié. Martine Hardy souhaite brosser un portrait complet du libertinage dans l'ensemble des strates de la société sous l'Ancien Régime, afin que l'on puisse bien saisir la dynamique de ce mouvement intellectuel et social. Elle entend aussi révéler de nouvelles caractéristiques du mouvement libertin dans les colonies où le contact avec les populations autochtones pourrait l'avoir influencé.



Martine Hardy

Candidate au doctorat
Histoire
Université de Montréal

Quand « l'école à la maison » dérange

De plus en plus de parents choisissent de garder leurs enfants à la maison et de leur enseigner eux-mêmes. Or, ce mouvement n'est pas bien inscrit dans nos structures sociales et éducationnelles. Il y a peu de soutien et de collaboration entre les écoles et les familles, et les commissions scolaires sont à l'étape de préciser leurs politiques d'encadrement à cet égard. Les paramètres de ces politiques et la participation des principaux intéressés à leur élaboration fait l'objet de tensions dans les relations entre les parents-enseignants et les instances scolaires.

Christine Brabant entend décrire les perceptions des administrateurs scolaires à l'égard de l'enseignement à la maison en effectuant une recherche-formation dans quatre commissions scolaires québécoises. L'analyse des données se fera sous l'angle de deux théories : la « gouvernance réflexive » et la « pragmatique contextuelle ». La première théorie suppose que l'on porte attention aux processus d'apprentissage des acteurs placés dans une nouvelle situation qui changera les normes de gouvernance. Pour y arriver, on utilise une approche dite « pragmatique contextuelle » qui place ces acteurs au centre de l'établissement de la nouvelle norme. Cette dernière n'est donc plus simplement imposée « d'en haut ».

Vue sous cet angle, la question du mouvement d'éducation à domicile n'est plus perçue comme un problème, mais comme une action collective porteuse d'innovation éducative et de participation démocratique des parents. Les travaux de Christine Brabant fourniront des outils pour mieux comprendre la relation particulière qu'entretiennent les parents-enseignants avec le système éducatif québécois et pour y réagir de façon démocratique.



Christine Brabant

Chercheuse au postdoctorat
Éthique et gouvernance de l'éducation
Université Catholique de Louvain,
Belgique

la recherche à l'agenda

Des cherche par la vol de *camp*





Cours animés onté *rendre* le monde

Franchissant une autre étape de leur parcours professionnel par l'obtention d'une subvention, les nouveaux chercheurs et les nouveaux chercheurs-créateurs soutenus par le Fonds ont un même objectif en tête : la quête de nouvelles connaissances. Quels sont les objets qui les animent ? Dans l'univers des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres, plusieurs sujets sont à l'étude. Qu'il s'agisse des rétroactions formulées à l'égard des infirmières bachelières, du rôle

du spectateur dans le théâtre contemporain ou de la place de l'action syndicale dans la dynamique de l'épargne-retraite au Québec, les projets de recherche convergent tous vers une meilleure compréhension des dynamiques à l'œuvre dans la société. Les prochaines pages offrent un aperçu de ce que des représentants de la nouvelle cohorte de chercheurs et de chercheurs-créateurs explorent en ce moment, et de la contribution significative qu'ils prévoient apporter à la collectivité.

PORTRAIT DE JEUNES AUTOCHTONES



Entre le 55^e et le 62^e parallèle, au nord du Québec, se trouve le Nunavik, où vivent près de 11 000 habitants.

Plus de 90 % d'entre eux s'identifient comme étant des Inuits. Depuis les 60 dernières années, ils ont vécu d'importants changements socioculturels, économiques et environnementaux qui ont eu une incidence sur leur santé physique et mentale, surtout parmi les jeunes de 15 à 25 ans. Ainsi, ces derniers auraient de la difficulté à développer leur identité et à définir leur rôle au sein de la communauté, et les programmes d'aide ne sont pas adaptés à la situation actuelle des autochtones. Georgia Vrakas, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, s'intéresse de près à ce sujet et souhaite combler le fossé qui existe entre la conception que les jeunes inuits se font de leurs besoins en matière de santé mentale et les programmes de prévention qui leur sont maintenant offerts. Munis d'un appareil-photo, les jeunes qui s'engagent dans l'étude prennent des clichés qui leur permettront d'exprimer de manière créative leur perception du bien-être psychique. Les images captées sont ensuite discutées en groupe dans le but de trouver des pistes de solutions que la chercheuse entend transmettre aux instances appropriées. « Améliorer les stratégies de promotion et de prévention de la santé mentale, en développer de nouvelles et agir concrètement au sein de la population est le but ultime de cette recherche participative », précise la chercheuse.

À VOS CRAYONS... À VOS CLAVIERS !



Les traditionnels tests psychométriques administrés sous format papier cèdent progressivement la place aux versions électroniques. Ce changement offre plusieurs avantages : la formule Internet est plus économique et permet aux répondants une plus grande souplesse pour accomplir la tâche, tout en éliminant les erreurs humaines dues à la transcription. Cependant, il y a encore lieu de remettre en question l'équivalence entre ces deux manières d'administrer des tests. Yann Le Corff, de l'Université de Sherbrooke, s'est penché sur ce problème dans le but de mieux connaître l'effet de l'utilisation d'Internet comme mode d'administration d'un test psychométrique en comparaison avec la méthode traditionnelle papier-crayon. « Ces différences sont susceptibles d'affecter les résultats des tests psychométriques, en influençant la façon dont ceux-ci doivent être interprétés et utilisés dans l'intervention auprès des clients », souligne le chercheur. La non-équivalence des versions électroniques et papier-crayon pourrait notamment indiquer que ces derniers ne mesurent pas exactement le même concept et que, par conséquent, ils ne peuvent être utilisés aux mêmes fins. Cette dissimilitude soulève deux hypothèses. La première suppose que le sujet se dévoilerait davantage lorsqu'il utilise Internet pour répondre à un test, alors qu'il ressent de façon plus forte l'anonymat. La deuxième suggère que la préférence et la réaction affective des répondants seraient également des facteurs qui influent sur un test. Afin de mettre à l'épreuve ces deux hypothèses, Yann Le Corff a prévu recruter un échantillon de 300 étudiants universitaires, car il s'agit d'une population qui connaît bien Internet. Les deux types de questionnaires – format papier et format électronique – leur sont distribués tour à tour, dans un délai très court, et ensuite, des corrélations, des différences moyennes standardisées et des analyses factorielles sont calculées. Il reste maintenant à voir lequel des deux questionnaires passera le test !

L'ESPRIT D'ÉQUIPE

Au Québec, quatre pompiers sur cinq travaillent à temps partiel. Alors

que les pompiers permanents sont présents à la caserne entre les interventions, ceux à temps partiel travaillent uniquement sur appel lors de situation d'urgence. Le fait que ces derniers passent peu ou pas de temps à la caserne entre les alertes soulève un questionnement chez Jacinthe Douesnard, de l'Université du Québec à Chicoutimi. « Aucune étude n'a précisément comme objet le statut d'employé à temps partiel dans les services d'incendie en milieu rural et les effets qu'un tel statut engendre sur la dynamique du rapport au métier des pompiers », souligne la chercheuse. Elle affirme, à la suite d'une précédente recherche menée auprès des pompiers permanents, que ce sont les échanges entre collègues et le temps passé ensemble à la caserne, entre les alertes d'incendie, qui permettent d'établir ce rapport. Ce soutien social serait incontournable, notamment pour réguler les émotions vécues lors des interventions et affronter les imprévus du métier. À cet



égard, qu'en est-il des pompiers à temps partiel ? Cette recherche vise à améliorer la compréhension des éléments permettant aux pompiers en milieu rural de se maintenir sainement en emploi. Par les biais d'entrevues de groupes, la chercheuse étudie le fonctionnement des pompiers dans un contexte de travail à temps partiel qui réduit les moments passés à la caserne. Les résultats obtenus pourraient servir à orienter les interventions en santé et sécurité au travail dans les milieux concernés, et à cerner les besoins sur le plan de l'organisation du travail et de la formation des pompiers.

LA NATURE EST UN TEMPLE

Cette métaphore du célèbre écrivain Baudelaire se situe au cœur des travaux d'Isabelle Collombat, de l'Université Laval, de sorte que cette figure de style lui apparaît comme quelque chose qui se décrypte, se décode et s'interprète. « Saisir une métaphore, c'est la traduire », souligne-t-elle. Comment ne pas perdre le sens d'une métaphore lorsqu'on la traduit dans une autre langue ? C'est à partir de cette question que la chercheuse s'intéresse à la transcription des métaphores, des comparaisons et des analogies de l'anglais vers le français. Combinant les domaines de la traductologie et de la métaphorologie, cette étude interdisciplinaire met l'accent sur l'interprétation des métaphores contenues dans des magazines bilingues. Elle vise d'abord à dégager les stratégies utilisées dans cette pratique, puis à en vérifier la conformité en tenant compte des particularités propres à chaque langue. Cette approche permet une



réflexion sur les considérations éthiques et les aptitudes communicationnelles du traducteur. Elle laisse également entrevoir comment le spécialiste utilise sa créativité dans son travail. Au total, plus de 1 000 cas d'utilisation sont recensés dans trois revues afin d'en faire l'analyse. En fonction de quelles références une métaphore anglaise est-elle interprétée et adaptée en français ? La réponse à cette question devrait autoriser la scientifique à formaliser des méthodes de traduction qui pourraient être utilisées dans l'enseignement aux étudiants et par les professionnels de la langue.

DES COALITIONS MILITAIRES CONTROVERSÉES



Par le passé, les États-Unis ont souvent dû recourir à des coalitions militaires pour opérer à l'étranger. Celles-ci se définissent comme « des réunions temporaires de puissances militaires et de partis politiques pour lutter contre un ennemi ». Cependant, le Conseil de sécurité des Nations unies n'appuie pas toujours ces interventions. Bien que les États soient plus enclins à coopérer pour ces opérations lorsque le Conseil de sécurité autorise l'usage de la force, il arrive que certains d'entre eux soutiennent néanmoins les coalitions américaines malgré l'absence de l'approbation des Nations unies. Mais pourquoi certains États choisissent-ils d'appuyer des coalitions militaires américaines qui n'ont pas reçu le consentement de l'ONU ? « La littérature sur les relations internationales offre peu d'indications sur les raisons fondamentales qui ont conduit plusieurs États à s'engager avec les États-Unis dans des coalitions militaires controversées et considérées comme étant illégitimes par les Nations unies », avance Jonathan Paquin, de l'Université Laval. Afin de pallier cette lacune, le chercheur décortique les quatre alliances qui ont été constituées sans l'accord de l'ONU, soit celles contre l'Irak en 2003, la Serbie en 1999, la Grenade en 1983 et le Vietnam en 1965. Deux types de facteurs pourraient expliquer ces situations. Les facteurs instrumentaux supposent que les États sont des acteurs rationnels qui prennent des décisions fondées sur leurs propres intérêts. Les facteurs affectifs, au contraire, mettent l'accent sur un sentiment d'identification et de responsabilité de la part de l'État. Il reste donc à faire la lumière sur ce phénomène, mais le chercheur suppose déjà que les États qui ont soutenu les États-Unis ont anticipé des gains et des compensations d'ordre économique.

D'ÉQUITÉ SOCIALE ET D'EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE



Quand on compare le revenu et le taux de chômage entre les travailleurs qualifiés et non qualifiés, on constate que le fossé s'est accentué au cours des dernières années. Comment maintenir une performance économique tout en soutenant les populations défavorisées et sans emploi ? Samir Amine, de l'Université du Québec en Outaouais, s'engage à répondre à cette question en comparant les efforts gouvernementaux de deux pays différents : la France, où les règles publiques sont rigides, et le Québec, où le monde des affaires se caractérise par une plus grande souplesse. Depuis 2005, le Québec a instauré une prime au travail qui vise non seulement à soutenir et à valoriser l'effort à l'ouvrage, mais aussi à inciter les personnes à quitter l'aide sociale pour intégrer le marché du travail. En France, le revenu de solidarité active existe depuis 2009 et a également comme objectifs de lutter contre la pauvreté et d'inciter le retour au travail. Bien que ces deux mesures soient d'inspiration commune, elles diffèrent par le mode de gestion, les montants accordés, la prise en compte du statut du travailleur à temps partiel et la dimension familiale. « Évaluer ces deux dispositifs nous permettra, d'une part, de comprendre si la souplesse et la rigidité ont réellement contribué à déterminer la forme des inégalités au détriment des gens peu qualifiés et, d'autre part, de vérifier si le procédé mis en place en France pourrait s'appliquer au Québec », précise le chercheur. Si tel est le cas, les résultats de cette recherche pourraient alimenter ceux et celles qui travaillent à l'élaboration de politiques publiques pour contrer la pauvreté dans la Belle Province.

L'INFLUENCE POSITIVE, GAGE DE RÉUSSITE



Au Québec comme ailleurs, la réussite des élèves issus de milieux défavorisés est une grande préoccupation pour les gouvernements, les intervenants scolaires et les chercheurs. Dans les écoles de milieux défavorisés, l'échec des jeunes est souvent expliqué par la situation socioéconomique de leur famille et par leur milieu de vie. Carole Boudreau, de l'Université de Sherbrooke, s'intéresse davantage aux croyances des enseignants à l'égard de la réussite des élèves en situation de pauvreté. L'objectif de cette recherche est de documenter les attentes des enseignants et leurs valeurs au sujet de l'accomplissement en lecture de ces élèves pendant le premier cycle du primaire. « Il semblerait que certains enseignants ont des attentes bien définies envers les écoliers qui présentent des caractéristiques particulières liées à leur personnalité, à leur contexte familial et à leurs antécédents scolaires, et ce, bien avant de les rencontrer », mentionne la chercheuse. Or, le fait qu'un enseignant ait de faibles espérances envers un enfant de première année pourrait avoir une incidence notable sur l'atteinte des compétences souhaitées à la fin du premier cycle, et même sur la suite du cheminement scolaire de l'enfant. Afin d'approfondir ce phénomène, la chercheuse administre un questionnaire aux enseignants quatre semaines après le début des classes pour mesurer le niveau de leurs attentes. Les élèves, eux, sont choisis de manière aléatoire dans les classes participantes. Cette recherche nous révélera peut-être dans quelle mesure le secret de la réussite scolaire réside dans l'influence qu'exerce l'enseignant sur ses élèves.

LA RÉTROACTION : TOUT UN DÉFI !

Dans l'exercice de leurs fonctions, les infirmières doivent faire appel à leur sens critique afin de prodiguer aux patients des soins optimaux. Or, les étudiantes-stagiaires ont du mal à adapter leurs connaissances à la pratique et à prendre en compte des contextes d'intervention. Elles n'ont pas encore totalement développé leur sens critique et ont souvent de la difficulté à reconnaître les problèmes. Les superviseuses jouent un rôle majeur dans la formation des apprenantes lors des stages cliniques, mais les commentaires qu'elles formulent s'avèrent peu constructifs, souvent par crainte de blesser les stagiaires. Force nous est de constater que les superviseuses ne maîtrisent pas toujours l'art de formuler des rétroactions utiles et réflexives aux étudiantes. « Grâce à ce projet, je souhaite explorer auprès des superviseuses la nature des critiques qu'elles formulent à l'égard des bachelères lors de stages cliniques, afin d'améliorer leur



formation », souligne Kathleen Lechasseur, de l'Université Laval. Pour y arriver, elle travaille en étroite collaboration avec les trois hôpitaux du Centre hospitalier universitaire de Québec. Dans son processus de recherche, elle privilégie l'entrevue afin d'identifier les démarches intellectuelles qu'adoptent celles qui encadrent les étudiantes lors de la formulation de rétroactions. Les pistes de solution qui ressortiront à la fin de cette étude pourraient servir de références pour les instances dans les milieux cliniques comme la direction des soins infirmiers ou la direction de l'enseignement.

PLACE AUX GESTIONNAIRES



Les organismes artistiques, tels les théâtres et les musées, font face, sur le plan de la gestion, à des défis qui se complexifient et pour lesquels ils doivent développer des compétences managériales adaptées. Ils subissent des pressions de l'extérieur et doivent composer avec les ressources et les aptitudes artistiques et administratives dont ils disposent pour assurer leur pérennité. Comprendre les principaux enjeux en matière de gestion des organismes artistiques au Québec et leur impact en termes d'apprentissage organisationnel et stratégique est l'une des préoccupations de Serge Poisson-de Haro, de HEC Montréal. En se rendant sur le terrain, le chercheur veut non seulement identifier ou valider les défis que doivent relever les organismes artistiques québécois, mais aussi comprendre les processus d'analyse et d'intégration de ceux-ci. Une fois cet objectif atteint, il explorera les apprentissages organisationnels, notamment en termes de développement des compétences, permettant ainsi à l'organisme artistique de s'ajuster aux changements de l'environnement et d'assurer sa viabilité. Pour réaliser son mandat, le chercheur mène des entretiens avec des gestionnaires et des répondants qui participent activement au processus stratégique dans une dizaine d'organisations québécoises du secteur des arts. « Les résultats obtenus devraient me permettre de lier les dossiers de gestion prioritaires et les compétences managériales nécessaires en éclairant leurs processus d'identification et de développement », souligne le chercheur. Les conclusions contribueraient ainsi à établir une liste d'enjeux et de processus de développement de compétences managériales qui pourrait ensuite se transformer en un outil utile aux gestionnaires du secteur artistique.

DE VIEUX JOURS À L'HORIZON



Dans le contexte actuel du vieillissement de la main-d'œuvre québécoise, les fédérations syndicales sont confrontées à plusieurs enjeux, tant sur le plan des politiques publiques concernant la sécurité du revenu qu'à l'égard des négociations collectives pour la rémunération des travailleurs.

Comme la structure du système de revenu de retraite fait l'objet de réformes au Canada, plusieurs modifications surviennent telles que la réduction de la part des régimes publics, l'augmentation des régimes complémentaires à cotisations déterminées et l'externalisation de la gestion des caisses de retraite. Ce sont ces changements qui intéressent Frédéric Hanin, de l'Université Laval. « Dans le cadre de ces modifications, cette recherche consiste à étudier les dimensions du dialogue social par le biais d'une enquête auprès des fédérations syndicales au Québec », souligne le chercheur. Le contexte économique depuis 2008 a d'ailleurs accentué la nécessité de ce dialogue entre les employeurs, les associations d'employés et les gouvernements. Au cours de cette recherche, on analyse les sources de tension qui existent entre la relation d'emploi et la relation financière en situation d'épargne-retraite collective. Pour ce faire, trois domaines sont à l'étude : l'identité syndicale, l'action collective et les innovations sociales, et l'économie des secteurs. Cette enquête devrait servir à documenter les ressources qui sont mobilisées par les fédérations pour s'occuper de la retraite et constitue un pas en avant pour favoriser le développement et la gestion des économies durement amassées par les Québécois !

ENTRE DONNER ET RECEVOIR

Les gestionnaires d'organismes de charité seront sans doute intéressés par les travaux de Jonathan Deschênes, de HEC Montréal, qui visent à explorer la relation entre ceux qui donnent et ceux qui reçoivent. Le chercheur remarque que, malgré de nombreuses recherches déjà existantes sur le marketing d'organismes à but non lucratif, la littérature a largement omis les bénéficiaires de services caritatifs. Par conséquent, la relation complexe de réciprocité unissant les donateurs aux bénéficiaires n'a pas encore été explorée. « Si l'analyse de la réciprocité s'est grandement développée depuis des décennies dans les sciences sociales, elle en est encore à ses balbutiements sur le plan du marketing du don charitable », souligne le chercheur. Ce dernier propose de pousser l'étude du phénomène en comparant les perspectives culturellement distinctes d'organismes canadiens et chinois. Alors que le secteur caritatif canadien est considérablement développé, celui de la Chine n'est qu'en émergence. Dans l'univers des orga-



nismes à but non lucratif, de quelle manière la réciprocité opère-t-elle, au Canada et en Chine, entre les trois principaux groupes d'acteurs que sont les donateurs, les organismes caritatifs et les bénéficiaires ? Pour aborder cette question, le chercheur a choisi dans chacun des deux pays ciblés au moins cinq organismes œuvrant dans des domaines distincts comme la pauvreté, la santé mentale et l'éducation. Des entrevues sont ensuite menées auprès de personnes clés de chaque groupe. Les résultats de cette recherche devraient fournir de nombreuses pistes de réflexion et d'intervention aux gestionnaires des organismes de charité qui souhaitent améliorer leurs relations avec leurs bénéficiaires et leurs donateurs.

DOSER LES HOSTILITÉS



Des cas de brutalité policière sont rapportés un peu partout dans le monde, et le Canada n'y échappe pas. Rappelons-nous les événements de 2008 à Montréal, alors qu'un jeune Hondurien de 18 ans, Fredy Villanueva, a perdu la vie lors d'une confrontation avec les forces de l'ordre. En réaction à cet homicide, les citoyens se sont indignés et ont reproché aux policiers de faire preuve de discrimination à l'égard des jeunes immigrants. Les données montrent que les jeunes des minorités visibles sont impliqués dans les cas de violence policière à un niveau nettement supérieur par rapport à leur poids démographique. La recherche que propose Jason Carmichael, de l'Université McGill, va au-delà de toutes celles qui ont été menées au pays jusqu'à maintenant et prévoit le développement de modèles statistiques pour identifier les facteurs sociaux, démographiques, organisationnels et politiques liés à ce phénomène. « Cette étude met l'accent sur l'influence que la race, le groupe ethnique, la taille des populations immigrées et autochtones, ainsi que la culture organisationnelle de la police peuvent avoir sur un usage abusif de la force », souligne le chercheur. Pour atteindre ses objectifs, il s'appuiera sur une banque de données chronologiques qui donne une description détaillée de tous les homicides commis par les agents de la paix entre 1977 et 2010. Cette étude permettra de documenter des cas d'utilisation excessive de la force par les policiers et de reconnaître les facteurs contextuels susceptibles de favoriser les conflits entre les citoyens et les représentants de l'ordre. Les résultats devraient fournir aux services de police des pistes de solution visant à atténuer le nombre d'altercations qui entraînent des décès.

C'EST PAS MOI, C'EST LUI !



Durant l'enfance, les actes de violence entre frères et sœurs sont plus fréquents qu'entre pairs. Ce phénomène est cependant moins étudié, probablement parce qu'il est perçu comme une situation normale qui se corrigera avec l'âge. Pourtant, il semblerait que ces conflits peuvent engendrer des effets négatifs sur les autres relations que les jeunes entretiennent et, a posteriori, générer des problèmes comme l'anxiété et la délinquance. Pour comprendre l'agression entre frères et sœurs, Holly Recchia, de l'Université Concordia, croit qu'il ne faut pas seulement observer les conflits et leur stratégie de résolution. « L'interprétation subjective qu'ont les enfants de leur comportement envers leur fratrie est un élément clé du cycle de la compréhension de l'agression », souligne la chercheuse. Cette façon de faire peut les guider vers l'adoption d'une conduite plus adéquate. Holly Recchia émet l'hypothèse que les agressions peuvent être attribuées à une piètre qualité relationnelle, et que celles qui surviennent au sein d'une relation positive tiennent davantage de relations amicales. Si les attaques sont liées à une inégalité de pouvoir entre un enfant plus jeune et un autre plus âgé, les frères et sœurs qui sont plus proches en âge devraient montrer des modèles de conflits qui ressemblent à ceux qui surviennent avec leurs pairs. Afin de valider ces suppositions, trois volets sont étudiés chez des sujets de six à huit ans : les intentions prêtées à autrui, les objectifs sociaux et les manières de réagir à une provocation. Les résultats devraient permettre de cibler les déficits sur le plan des habiletés sociocognitives, pour ainsi mieux comprendre les comportements destructeurs entre frères et sœurs.

L'ÉLÈVE AU CŒUR DE SON APPRENTISSAGE

Les enseignants de langue seconde se familiarisent, durant leur formation universitaire, avec les stratégies de correction des erreurs, notamment la correction directe, qui fournit la forme juste aux apprenants, et la correction incitative, qui vise à ce que ces derniers corrigent eux-mêmes leurs erreurs. Cependant, Danielle Guénette, de l'Université du Québec à Montréal, observe qu'« il semble y avoir un écart entre ce que les enseignants ont appris à propos de la rétroaction corrective et ce qui est attendu d'eux, d'une part, et les pratiques qu'ils adoptent, d'autre part ». La chercheuse souligne que les enseignants de langue seconde sont portés à corriger eux-mêmes les erreurs de leurs élèves plutôt que d'amener ces derniers à s'autocorriger, et ce, particulièrement à l'écrit. Un coup d'œil sur les programmes de formation des enseignants de langue seconde permet de constater que même si la rétroaction corrective est abordée dans certains cours, elle ne



fait pas l'objet d'un cours spécifique. En outre, les résultats de certaines études ont démontré que le recours à des corrections directes pourrait s'expliquer, en partie, par une difficulté à diagnostiquer les erreurs, à fournir des explications métalinguistiques claires et à évaluer correctement le niveau de compétence des apprenants. La chercheuse entend creuser cette piste et mettre à jour d'autres facteurs qui expliquent que les enseignants optent pour des stratégies de correction directe plutôt qu'incitative. Elle vise ainsi à améliorer les compétences professionnelles et les pratiques pédagogiques des enseignants.

L'EMPATHIE, LEVIER DU CHANGEMENT



Recycler, cesser de fumer, faire de l'exercice... Ces gestes dits « socialement responsables » ont été introduits par le marketing dans le but d'influencer une population pour l'amener à adopter certains comportements. Le marketing social est ainsi devenu l'un des principaux leviers du changement collectif. Or, une des plus grandes difficultés consiste à choisir les stratégies les plus appropriées pour réussir à provoquer un changement d'attitude. À ce sujet, Pénélope Daignault, de l'Université Laval, remarque que « peu de place est accordée à la personnalité de l'individu, c'est-à-dire aux traits relativement stables qui le constituent et qui ont une influence certaine sur sa réception de la publicité sociale, et sur les conséquences de son exposition ». C'est notamment sur ce constat que se fonde la problématique de cette recherche, et plus précisément sur l'absence de prise en compte du sentiment d'empathie. En ce sens, la chercheuse entend étudier la variable de l'empathie afin d'influencer la conception de campagnes de publicité sociale. Même si ce sentiment a déjà fait l'objet de quelques recherches, aucune distinction n'a été faite entre les interactions face à face et les interactions médiatiques. La chercheuse tentera donc de définir le concept innovateur d'« empathie virtuelle », dont la portée pourrait s'étendre non seulement au domaine du marketing social, mais aussi à celui de la communication persuasive en général. Pour mener à bien son étude, elle combine plusieurs méthodes de recherche, ce qui lui donnera l'occasion de vérifier l'hypothèse selon laquelle le réalisme d'une publicité sociale permet aux récepteurs de s'identifier plus facilement, optimisant par conséquent le potentiel d'empathie virtuelle.

PRENDRE SOIN DE L'ÊTRE HUMAIN



Les différentes formes et pratiques de soins dans notre société n'auraient rien d'universel ou de naturel. Au contraire, elles dépendraient largement des concepts de soi et de l'autre et de ceux de vie et de mort propres à chaque culture. Au Nunavut, les traitements médicaux prodigués aux Inuits en fonction des attitudes et des politiques canadiennes attirent l'attention de Lisa Stevenson, de l'Université McGill. La chercheuse veut examiner l'historique de l'épidémie de tuberculose qui a sévi dans les années 1950 et 1960 chez les Inuits, afin de documenter et d'analyser les services de santé dispensés par l'État canadien durant cette période, ainsi que les formes de guérison privilégiées dans ces communautés. « L'objectif est de comparer les efforts du gouvernement fédéral pour éradiquer la tuberculose chez les Inuits durant la période de l'après-guerre et la réaction du gouvernement face à l'épidémie contemporaine de suicides dans cette collectivité », souligne la chercheuse. Pour y parvenir, elle dépouille des archives, des images, des enregistrements sonores et des documents écrits, tout en réalisant des entrevues avec les survivants de la tuberculose. Une analyse préliminaire montre déjà que le gouvernement aurait eu tendance à vouloir sauver des « vies anonymes », sans chercher à connaître l'être humain qui se trouvait derrière le bénéficiaire. De plus, le programme destiné aux Inuits était souvent perçu par ces derniers comme étant dénué de compassion. Cette recherche repose donc sur ce que représente le fait de soigner quelqu'un, et particulièrement sur la signification de la vie et de la mort chez ce peuple. Finalement, la compréhension du mode de pensée exclusif aux Inuits pourrait mener à des formes de soins plus appropriées dans l'Arctique.

LE SPECTATEUR ENTRE EN SCÈNE

Dans le théâtre contemporain, la tendance dominante est de favoriser le rapprochement entre le spectateur et l'environnement dans lequel il évolue. Cependant, au Québec, il existe une propension chez certains auteurs dramatiques et metteurs en scène à tenir le spectateur à distance. Hervé Guay, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, explique qu'en effet, « ceux-ci n'hésitent pas à privilégier une relation distanciée avec le spectateur, ce qui suppose le plus souvent la mise en place de nouvelles modalités d'énonciation et de réception pour s'imposer véritablement, alors que les attentes du public ne cessent d'évoluer vers un rapprochement ». C'est dans ce contexte que le chercheur se propose d'étudier ce penchant et de voir comment la notion théorique de distanciation s'est transformée au fil du temps. Ce projet de recherche a plusieurs objectifs, dont celui de cerner les jalons d'une pratique de mise à distance du spectateur, mais aussi de comparer les enjeux



artistiques et de collaborer à la recherche en histoire culturelle. Pour y arriver, le chercheur et son équipe s'engagent à faire des dépouillements bibliographiques sur la problématique du rôle du spectateur et du lecteur dans le théâtre contemporain pour ensuite analyser, à l'aide de grilles, des textes dramatiques, des mises en scène, la relation avec le spectateur et des procédés de distanciation. Hervé Guay compte ainsi apporter une contribution significative à la poétique et à l'esthétique du théâtre contemporain, tout en approfondissant le rôle du spectateur lors de la représentation.

LE SECRET DU SUCCÈS



Grâce à ses différents spectacles comme *Alegria*, *Totem* et *O*, le Cirque du Soleil jouit d'un capital culturel enviable, tant au Québec qu'à l'étranger. Louis Patrick Leroux, de l'Université Concordia, souhaite comprendre le contexte de production et de réception aux États-Unis des spectacles permanents d'un genre dit « éphémère ». Pour y arriver, il prévoit placer les arts du cirque à la croisée de plusieurs disciplines telles les études sur la société et sur la culture québécoise, l'étude du discours culturel et l'analyse de la représentation théâtrale. « Ce programme de recherche me permettra d'examiner de près le phénomène artistique, culturel et économique du Cirque du Soleil tel qu'il se présente dans une ville qui renouvelle le gigantisme spectaculaire — Las Vegas —, et ce, à partir de trois axes d'enquête », précise le chercheur. Le premier axe remet en question le nouveau traitement esthétique des metteurs en scène québécois, qui doivent constamment réinventer des combinaisons spectaculaires sans trop dériver de la marque de commerce du Cirque du Soleil. Pour comprendre ce phénomène, le chercheur se rendra à Las Vegas, où il verra plusieurs fois les sept créations du Cirque. Le deuxième axe met l'accent sur l'analyse du discours médiatique au Québec entourant le phénomène à Las Vegas ; le troisième axe s'intéresse à la stratégie de l'entreprise, aux choix des productions et des coproducteurs, et à la nature connue des alliances stratégiques entre ces derniers. Jongleries, acrobaties... Nul doute que le chercheur sera ébloui. Il s'engage toutefois à ne pas s'éloigner de l'un de ses objectifs : demeurer critique, malgré la magnificence des spectacles.

TOMBER DANS LA CARICATURE



Depuis les années 1980, la satire graphique et la caricature se situent de plus en plus souvent au cœur des recherches en histoire et en historiographie de l'art. Comment intégrer les études sur la caricature et la satire graphique dans cette discipline au Québec? Comment prendre en compte les acteurs, les institutions et les propos tenus? Dominic Hardy, de l'Université du Québec à Montréal, juge qu'« il est nécessaire de s'interroger sur la visibilité très relative de la caricature dans l'évolution de l'historiographie de l'art au Québec, depuis les premières études critiques de la fin du 19^e siècle à nos jours, en passant par des caricaturistes plus modernes ». Ayant développé des outils de recherche lors d'un projet précédent, il veut maintenant les valider à l'aide d'un dépouillement d'archives de productions caricaturales québécoises. Parmi celles-ci, il en a choisi six, toutes publiées à Montréal, qu'il analysera sous l'angle journalistique de la période 1880-1950. Il prend le parti de saisir les grands jalons de l'évolution au Québec, de l'entrée du caricaturiste Henri Julien au *Montreal Star* en 1888 au lendemain de l'affaire Riel jusqu'à la réélection de Maurice Duplessis à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce projet vise non seulement un rayonnement international, mais également l'écriture d'une monographie scientifique pour soutenir les besoins d'apprentissage des étudiants au baccalauréat en histoire de l'art. À l'échéance de ces travaux, Dominic Hardy prévoit organiser deux expositions et un colloque sur les questions théoriques et méthodologiques de la caricature et de la satire graphique québécoise.

METTRE K.O. LE STRESS OPÉRATIONNEL



Au cours des deux dernières décennies, les Forces canadiennes ont pris part à un nombre croissant d'opérations militaires sur la scène internationale. Ces activités intenses exposent les soldats à des situations pouvant entraîner des traumatismes liés au stress opérationnel, c'est-à-dire « toutes difficultés psychologiques persistantes attribuables aux fonctions exercées par un officier dans le cadre d'une opération ». Geneviève Belleville, de l'Université Laval, désire mesurer l'influence relative de différents éléments biologiques, psychologiques et sociaux sur le fonctionnement psychosocial et sur la qualité de vie des anciens combattants. « Les données amassées serviront à construire un modèle théorique qui aidera, à son tour, à développer un programme de recherche visant à améliorer l'intervention dans les cliniques spécialisées en traumatismes liés au stress opérationnel », souligne la chercheuse. La réalisation de cette étude se fait en partenariat avec la Clinique pour traumatismes liés au stress opérationnel du Centre hospitalier universitaire de Québec, dont tous les participants à l'étude sont des usagers. L'originalité de cette recherche repose sur plusieurs facteurs liés au fonctionnement et à la qualité de vie des anciens combattants. Parmi ceux-ci, on trouve des facteurs sociaux comme le milieu dans lequel évoluent les anciens militaires et la qualité du soutien des proches. D'autres facteurs de nature psychologique, tels la présence d'émotions négatives et les croyances, sont également pris en compte. Notons aussi les facteurs physiques comme la douleur chronique due aux blessures de guerre et la qualité du sommeil, lequel peut être considérablement perturbé. Cette étude devrait permettre une compréhension plus approfondie et plus fine des éléments qui ont un effet direct sur le bien-être des anciens combattants.

RETROUVER DES SONS OUBLIÉS

Nous pouvons composer de la musique, mais pouvons-nous écrire les sons? D'après Serge Cardinal, de l'Université de Montréal, il n'y a aucune théorie possible à ce sujet et il faut concevoir des projets audiovisuels pour y réfléchir. Son étude cinématographique en recherche-création, qui conduira à la diffusion de trois œuvres audiovisuelles, fait un retour dans les années 1950 à 1990, période au cours de laquelle une multitude d'appareils d'écoute, allant du magnétophone au baladeur (*walkman*), ont fait leur apparition. Cette volonté de s'inscrire dans un mouvement et dans un contexte précis fait naître une première question : la description et la documentation des sons au cours des dernières décennies peuvent-elles stimuler la composition contemporaine? Cette interrogation amène le chercheur à réaliser des productions modernes qui reflètent la culture musicale de cette époque. « S'il faut retrouver des sons oubliés, les rassembler et les faire entendre de nouveau, c'est pour



pouvoir leur donner une force ou une influence sur le cinéma d'aujourd'hui », souligne-t-il. La période analysée est caractérisée, au Québec, par des combinaisons artistiques allant d'un univers à un autre en intégrant différentes composantes comme les bruits, la musique et les paroles. À cet effet, le chercheur remarque déjà que la multitude de techniques utilisées durant ces années a directement influencé les effets sonores dans les films québécois. Analyser les productions passées et s'en servir pour relever des défis dans le présent : voilà une façon éprouvée de contribuer à l'avancement des connaissances!

L'ÉCHO 2.0 D'UNE NATION CELTIQUE

Encore aujourd'hui, près de 90 ans après la fin du conflit qui a mené à la création de l'État irlandais, des traces indélébiles de cette guerre civile restent dans la mémoire des descendants.

Radiée de plusieurs archives et négligée par les historiens, cette période toutefois marquante se définit par le silence, l'absence et l'oubli volontaire. L'étude de Gavin Foster, de l'Université Concordia, propose d'explorer les souvenirs toujours présents à l'esprit des descendants des participants à la guerre civile en Irlande et dans la diaspora. L'objectif consiste à analyser les répercussions à long terme de ce combat sur la vie des habitants du pays et de ceux qui ont choisi de s'établir ailleurs. « En comparant les données obtenues en Irlande du Sud-Ouest avec celles des États-Unis et du Canada, il sera possible de comprendre l'impact que l'immigration et l'exil



ont eu sur la construction et la médiation de la mémoire historique relativement à cette guerre », souligne le chercheur. Pour parvenir à ses fins, il utilise une méthode pour le moins originale : la création d'un site Web. Cette démarche consiste à former une communauté virtuelle où les gens de partout dans le monde peuvent réagir aux publications, partager des pensées, des souvenirs et des connaissances sur le sujet. L'analyse de ces témoignages conduira le chercheur à une meilleure compréhension de la manière dont le lieu, le déracinement, la patrie et l'exil influent sur les traces que laisse une lutte nationale.

UN AIR DE CAMPAGNE



On observe d'importantes tendances à l'uniformisation des paysages agricoles depuis l'essor de l'agriculture de masse. Or, on reconnaît aujourd'hui que la qualité des paysages joue un rôle majeur dans le dynamisme démographique et économique des milieux ruraux. Ainsi, les régions riches en ressources naturelles comme des plans d'eau, des forêts et des montagnes, possèdent un avantage concurrentiel majeur pour attirer de nouvelles populations. Julie Ruiz, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, affirme que « plusieurs actions comme la végétalisation des bandes riveraines et l'implantation de haies brise-vent et brise-odeur peuvent contribuer à la réinvention des paysages en zone agricole ». Au Québec, les motifs et les stratégies d'implantation de ces moyens demeurent peu étudiés, et c'est pourquoi un ensemble de questions restent à explorer. Les résultats de cette recherche visent à évaluer la portée et les limites des mesures agro-environnementales pour réinventer les paysages dans les régions étudiées et devraient permettre d'améliorer le cadre de vie en milieu rural. Pour y parvenir, Julie Ruiz doit d'abord déterminer les territoires à étudier et faire ensuite une sélection diversifiée, sur le plan de la production et de la taille, des fermes qui ont mis en place des mesures agro-environnementales. Après en avoir évalué l'impact sur les paysages des fermes choisies, elle identifie les stratégies de mises en place spatiales et les motifs d'adoption et de non-adoption de ces protocoles par les agriculteurs. Au final, cette recherche devrait guider les politiques agro-environnementales, afin qu'elles contribuent à la vitalité des communautés rurales.

MÉTRO, BOULOT... BOULOT !



Appels téléphoniques le soir à la maison, consultation des courriels la fin de semaine, télétravail... La ligne qui sépare la vie personnelle de la vie professionnelle est de plus en plus mince. Comment décrire, caractériser, mesurer et expliquer le débordement du travail sur la vie personnelle ? C'est la question que se pose Émilie Genin, de l'Université de Montréal. « Ce débordement se positionne à la croisée de mutations économiques et sociales, tant sur le plan de l'organisation que sur celui de la nature du travail et des technologies utilisées », explique la chercheuse. En effet, la montée en puissance des professions intellectuelles, la révolution informatique et l'avènement des téléphones intelligents seraient parmi les nombreux facteurs expliquant le phénomène. Le développement des moyens qui permettent de travailler à des moments et à des endroits différents peut s'avérer bénéfique pour le travailleur, mais n'est pas sans conséquence sur celui-ci et sur les organisations. Des recherches antérieures ont déjà démontré les effets nocifs de l'envahissement du travail dans la vie personnelle sur la santé physique et mentale des individus — comme le stress et la fatigue —, mais aussi sur la qualité de vie familiale. En revanche, peu de recherches ont porté sur les raisons de l'intrusion du travail dans la vie personnelle. Celle que propose Émilie Genin sollicite la participation de cadres et de professionnels, car ces derniers sont plus enclins à travailler en dehors des heures de bureau. Ces travaux devraient permettre de comprendre pourquoi certains salariés prolongent leurs heures de travail en empiétant sur leur vie personnelle, donnant ainsi aux gestionnaires des pistes de solution afin de mieux structurer l'organisation du travail.

D'audace LA RECHERCHE SE NOURRIT

Pour le Fonds de recherche du Québec – Société et culture, l'innovation en recherche ne se trouve pas uniquement en fin de parcours, lorsqu'une nouvelle application est créée ou qu'une approche originale est implantée. Dès le début du processus et tout au long de celui-ci, en pointant leur regard sur des thématiques émergentes, en choisissant de nouvelles méthodes d'enquêtes ou en optant pour un mode de diffusion contrastant, les chercheurs déploient tout leur potentiel créatif pour mener des recherches audacieuses.

Cette section, rédigée par le journaliste scientifique Jean-François Venne, présente un aperçu de recherches réalisées dans le cadre du programme de subventions *Appui aux projets novateurs*.

Percer le mystère des grands innovateurs



Qu'ont en commun Richard Branson, fondateur de l'empire Virgin, ou Steve Jobs, cofondateur d'Apple? Qu'est-ce qui fait d'eux de grands innovateurs et d'excellents entrepreneurs? Ces questions taraudent la professeure-chercheuse au Département des sciences administratives de l'Université du Québec en Outaouais, Larisa Shavinina.

« Étrangement, souligne-t-elle, il ne s'est pas fait beaucoup de recherche sur la nature du talent des innovateurs ou des entrepreneurs exceptionnels. » Pour y remédier, la chercheuse se concentre sur la vie et l'œuvre de 18 innovateurs reconnus. La première conclusion qu'elle tire de ses travaux est qu'il ne faut pas confondre créativité et innovation. Le monde regorge de gens qui ont de bonnes idées, mais l'innovateur saura implanter cette idée et élaborer un cadre, des outils et des stratégies originales pour qu'elle se développe à son plein potentiel.

Larisa Shavinina définit ce talent comme un agencement de sept éléments fonctionnant conjointement : la créativité, la sagesse, l'intuition, le talent de

gestionnaire, la « douance entrepreneuriale », le courage et l'excellence. Si ce dernier élément peut sembler abstrait, la chercheuse le définit simplement comme étant la capacité d'accomplir extraordinairement bien les tâches les plus ordinaires. Aucun des sept éléments n'est développé de manière égale chez tous les innovateurs, mais ceux-ci les possèdent tous, et les éléments les plus développés compensent pour ceux qui le sont moins.

Un talent inné ou acquis ?

Mieux comprendre la nature de ce talent permettrait-il de mieux l'enseigner et de favoriser l'éclosion, au Québec, d'un plus grand nombre de ces « génies » ?

Larisa Shavinina en est convaincue, bien qu'elle admette qu'une partie de ce talent est probablement innée.

Une éducation plus appropriée pourrait jouer un rôle auprès des jeunes qui démontrent des aptitudes exceptionnelles. Elle déplore d'ailleurs que l'enseignement donné présentement dans les départements d'administration et de commerce forme des gestionnaires de l'innovation, mais pas des innovateurs. Elle regrette aussi que l'éducation à l'innovation soit donnée si tard dans la vie d'un individu. « Le sens de l'entrepreneuriat et de l'innovation apparaît très tôt chez certains enfants, et si l'éducation peut jouer un rôle, c'est dès l'enfance qu'elle pourra le faire. » ●



Le vêtement, cette autre demeure

S'inspirer d'une architecture étrangère afin de repenser, voire de renouveler la structure du vêtement occidental : voilà qui a de quoi étonner. C'est pourtant le projet auquel s'est consacrée la designer d'origine polonaise Maryla Sobek, professeure-chercheuse en design de mode à l'Université du Québec à Montréal.

Son projet s'insère dans les pratiques artistiques actuelles visant à décroquer les genres. Dans cette mouvance, le vêtement entre de plain-pied dans le domaine artistique en tant qu'« objet-vêtement ». Maryla Sobek a aussi à cœur de faire évoluer la mode vestimentaire, une activité qu'elle juge passablement figée, du moins dans son aspect stylistique. « Présentement, la mode vestimentaire se trouve dans une impasse. Nous sommes arrivés à un point où les innovations se limitent souvent à la création d'un nouvel imprimé ou au déplacement d'une poche. Mis à part ces détails stylistiques, la structure du vêtement évolue peu. »

L'architecture du peuple dogon

Pour faire progresser la conception du vêtement dans sa structure, quoi de plus naturel, pour cette femme qui détient un diplôme de l'École nationale d'architecture de Wrocław, en Pologne, que de s'inspirer des principes de la construction et des procédés de l'architecture? Dans cette optique, Maryla Sobek souhaitait observer une architecture qui aurait évolué le plus possible à l'abri du monde occidental. À la suite d'une recherche historique, elle a mené une étude sur le terrain pour enfin adopter comme source d'inspiration le patrimoine architectural des Dogon, un peuple qui vit au pied de la falaise de Bandiagara, au Mali. « L'architecture du peuple dogon est souvent citée comme exemple d'une architecture logique,

rationnelle, bien intégrée à son environnement », souligne-t-elle.

En s'inspirant des structures, des techniques de construction et des matières de l'architecture de ce peuple, Maryla Sobek a élaboré des vêtements qui rappellent que ces derniers n'ont pas qu'une fonction utilitaire, mais qu'ils peuvent aussi être d'excellents supports de création. Au total, la designer a conçu cinq objets-vêtements qui ont la particularité de pouvoir se porter de cinq à dix-neuf manières différentes. « C'est un aspect très important de ces vêtements, car toutes ces options laissent une grande place à une participation ludique de la part du porteur », dit-elle. Le titre qu'elle donne à chacune de ces créations comporte deux éléments. Le premier s'inspire des trois premières lettres du nom du village d'origine, alors que le deuxième, d'ordre numérique, fait référence au nombre d'essais qu'elle a dû réaliser pour atteindre un résultat qu'elle juge satisfaisant.

Une autre particularité de ces créations réside dans les matériaux et les procédés choisis. S'inspirant des matériaux employés par les Dogon dans l'architecture propre à leur région, Maryla Sobek privilégie des matières d'origine organique, soit le crin de cheval, la fibre de laine et la soie. Ses vêtements comportent deux coquilles dont l'intérieur est fait de soie et l'extérieur de crin de cheval. Pour l'assemblage des couches de soie, elle se réfère aux techniques ancestrales, tel le feutrage.

Influencer la mode

Les vêtements de Maryla Sobek ont été exposés au Canada et en Pologne. Si, au départ, les visiteurs sont surpris que l'on puisse faire un lien aussi étroit entre l'architecture et la mode vestimentaire, ils en comprennent assez rapidement la logique. Et ils perçoivent parfois dans les vêtements des choses qui avaient échappé à leur créatrice. « Plusieurs ont dit qu'ils voyaient dans ces vêtements une esthétique japonaise, alors que je me suis inspirée d'une tribu africaine ! Mais c'est une remarque très intéressante, car le pays des Dogon et son architecture minimaliste ont longtemps fasciné les Japonais, qui y retrouvaient certaines de leurs propres tendances esthétiques. »

Depuis quelque temps, Maryla Sobek remarque, chez les créateurs de mode qui font de la recherche sur les aspects formels des vêtements, une tendance qui va dans le même sens que les travaux qu'elle mène depuis plus de quinze ans, ce qui lui fait extrêmement plaisir. « Cela signifie qu'il y a une certaine convergence entre nous, dit-elle. Cela me donne l'espoir que les gens qui travaillent dans une optique un peu plus commerciale, par exemple, sur des jeans, pourront appliquer une petite partie des résultats de nos recherches, de manière à ce que les vêtements puissent continuer d'évoluer. Parce que s'il n'y avait pas eu de recherche sur les vêtements au cours des siècles passés, nous porterions encore le pagne ! »

Quand toute une communauté porte un enfant



Depuis 2007, la Maison Bleue offre des services de santé et des services sociaux à des femmes enceintes et à leur famille. On considère que ces futures mères, dont l'immense majorité sont des immigrantes, se trouvent en situation de vulnérabilité, puisqu'elles évoluent dans un contexte socioculturel nouveau et, souvent, dans des conditions socioéconomiques difficiles. Parmi elles se trouve un bon nombre de demandeuses d'asile ou de réfugiées qui ont connu des situations traumatisantes avant leur arrivée au Canada.

Vania Jimenez, médecin de famille accoucheur et professeure-chercheure au Département de médecine familiale de l'Université McGill, est la fondatrice de la Maison Bleue. Elle a voulu approfondir la connaissance du concept de « portage culturel » mis de l'avant par l'organisme. « Nous avons voulu comprendre comment la Maison Bleue arrivait à aider sa clientèle à vivre une expérience périnatale positive, explique-t-elle. Dans un même élan, nous souhaitons accroître notre compréhension de l'expérience et de la perception que les femmes immigrantes ont des pratiques québécoises en matière de soins de santé, de soins aux bébés et aux jeunes enfants, et d'éducation. Cela devait nous permettre à la fois de favoriser l'apprentissage de l'autonomie chez ces personnes en valorisant leur expérience et leur opinion, et de sensibiliser les intervenants québécois à la situation de ces femmes. »

Pour y arriver, les chercheurs ont d'abord organisé des groupes de discussion avec des femmes francophones et anglophones en 2008 et 2009, afin de se renseigner sur leur expérience d'immigrantes enceintes qui accouchent au Québec et qui ont de jeunes enfants. Une pièce de théâtre a par la suite été écrite par l'auteure dramatique et comédienne Emmanuelle Jimenez, avec l'apport des participantes qui ont pris part à une trentaine d'ateliers de théâtre en 2009 et

2010. Intitulée *Soleil Barclay*, cette pièce a été lue publiquement à deux reprises.

Le « portage culturel »

Cette recherche-action a permis aux chercheurs de déterminer les éléments qui constituaient le portage culturel tel que pratiqué à la Maison Bleue et d'explorer la dimension sociale, dont la littérature avait peu traité jusque-là. « Nous avons constaté que ce portage est fait de maternage, de rencontres à mi-chemin des cultures entre les intervenants et la clientèle, de qualités humaines des membres de l'équipe telles l'ouverture d'esprit, la souplesse, la capacité d'adaptation, de réflexion et de créativité, et de bonnes relations au sein de l'équipe », précise Vania Jimenez.

« Les femmes qui fréquentent la Maison Bleue y bénéficient de ce qu'on pourrait appeler un "portage global", dans lequel la dimension culturelle occupe toujours une place importante; d'ailleurs, il est essentiel de tenir compte de cette dimension à tous les stades du processus périnatal », poursuit la chercheuse.

Les travaux de Vania Jimenez ont aussi permis d'identifier le principal élément qui complique ce portage : l'insécurité chez la clientèle. Ce sentiment est relié notamment à la précarité des conditions de vie, à l'éloignement de la famille et du pays d'origine, aux négociations avec les agences d'immigration et à la méconnaissance des méca-

nismes de fonctionnement de la société d'accueil. « Ces femmes sont exposées à tout un éventail de facteurs stressants se rapportant parfois à leurs besoins de base comme la sécurité physique, les conditions de logement et la nutrition, soutient Vania Jimenez. Il nous est apparu que le "portage" de ces femmes dans ces divers aspects de leur vie quotidienne était fondamental pour leur procurer un sentiment global de sécurité et cette sérénité de base qui leur permet d'être "disponibles" et de pouvoir entrer en lien avec le bébé qu'elles portent. »

Une démarche féconde

La démarche de création théâtrale collective a aussi eu un impact sur la vie quotidienne des femmes immigrantes. « Elle a fait en sorte que se produise chez les femmes y ayant participé une transformation importante, visible chez certaines, résultant notamment en une meilleure estime d'elles-mêmes, en une confiance accrue en leurs capacités de faire face à des difficultés, confie Vania Jimenez. Elle a constitué une stratégie d'autonomisation importante et a eu un impact sur leur capacité à s'organiser. Certaines ont par la suite tenu des rencontres par elles-mêmes, à l'extérieur de la Maison Bleue. » Vania Jimenez espère que les résultats de cette recherche enrichiront les pratiques cliniques et ouvriront des pistes vers d'autres recherches dans ce domaine. ●



À la découverte de l'art contemporain

*En avril 1990, le Musée des beaux-arts du Canada débourse près de deux millions de dollars pour acquérir **Voix de feu**. Exposé à Montréal pour la première fois lors de l'Exposition universelle de 1967, ce tableau de Barnett Newman aurait influencé toute une génération de peintres.*

Si, à l'époque, les aficionados de l'art contemporain célèbrent cette acquisition, celle-ci provoque l'ire d'une bonne partie de la population canadienne. *Voix de feu* est une peinture acrylique sur toile constituée de trois bandes verticales de taille identique. La bande du centre, rouge, sépare deux bandes bleues. Incompréhension chez les profanes de l'art contemporain... Payer deux millions de dollars pour *cela*!

Anne-Marie Émond, professeure-chercheuse de didactique à l'Université de Montréal, s'intéresse de près à ce malaise du grand public face à l'art contemporain. Elle croit que l'une des

raisons de cette difficulté à comprendre l'art contemporain vient du fait que les gens ont tendance à rechercher la beauté dans les œuvres d'art. « Nous sommes largement tributaires des canons de la beauté qui étaient en vigueur avant le XX^e siècle, explique-t-elle. Les gens ont du mal à passer outre l'esthétique et à porter plutôt attention au message de l'œuvre. »

Une approche éducative originale

Comment combler le fossé entre le public et l'art contemporain? Anne-Marie Émond a développé une approche originale qui s'éloigne un peu des

techniques habituelles. Elle accompagne une personne à la fois dans sa visite d'un musée et, plutôt que de choisir elle-même les œuvres à regarder, elle laisse la personne faire ses choix et lui demande d'en parler. Ainsi, de passif, le visiteur devient actif et doit entamer une réflexion.

À ce jour, la chercheuse a testé son approche auprès de plus de 300 personnes. Elle a recueilli une quantité importante de données qu'elle compte analyser pour découvrir ce qui manque afin de créer un lien plus prolongé et plus profond entre l'œuvre d'un artiste et le public. ●

des résultats de recherche

TRADUCTION IDENTITAIRE

Dès son premier roman intitulé *Heroïne*, paru en 1987, l'Anglo-Montréalaise Gail Scott accorde une large place à la langue française. Les deux cultures linguistiques s'y rencontrent dans une confrontation d'idéaux sociaux et politiques. Toutefois, dans la version française de l'œuvre, une grande partie de l'anglicité de ce roman disparaît, et celui-ci se lit comme une œuvre nationaliste francophone. Simple anecdote? Pas si on en croit les travaux de Catherine Leclerc, professeure-chercheuse au Département de langue et littérature françaises de l'Université McGill.

« Plusieurs auteurs anglo-québécois, comme Gail Scott ou Robert Majzels, ont choisi de prendre acte du fait qu'ils vivent dans une société francophone et de le laisser transparaître dans leurs écrits, explique-t-elle. Or, les traducteurs ont souvent tendance à gommer l'identité anglophone des auteurs

dans la version française de leur œuvre, ce qui fait perdre à celle-ci une grande part de sa pertinence et de son originalité. »

Pour Catherine Leclerc, ce constat montre bien que le bilinguisme n'a pas la même signification pour les francophones et pour les anglophones. Pour une auteure comme Gail Scott, choisir la langue française, c'était adhérer à un projet révolutionnaire, prendre le parti des opprimés. Les francophones, eux, n'associent pas la langue anglaise à ce genre de valeurs.

Ce type de traduction serait à mettre en partie sur le compte de la formation des traducteurs qui privilégie une écriture correcte, parfois au détriment de la nature de l'œuvre originale. « Pour beaucoup d'entre eux, une bonne traduction ne doit pas comporter de mauvais français, ce qui les amène à modifier les passages où le français est

parlé comme une langue plus ou moins bien maîtrisée. » La chercheuse admet aussi que traduire un roman plurilingue va à l'encontre de la tâche normale du traducteur, qui traduit habituellement d'une langue à une autre.

Au-delà de ces questions techniques, l'étude de la traduction d'œuvres anglo-québécoises bilingues permet de suivre l'évolution de la littérature nationale québécoise, qui se transforme en même temps que l'identité québécoise.



UNE COLLABORATION RICHE, DES RÉSULTATS *probants*

Il n'est pas toujours facile, pour des dirigeants de PME, d'évaluer objectivement leur entreprise. Pourtant, une telle connaissance est essentielle pour s'assurer de maintenir sa performance et de faire face aux aléas du marché. L'outil diagnostic PDG® permet à une PME d'évaluer sa performance et sa vulnérabilité en quelques heures. Fruit d'une longue collaboration entre des entrepreneurs et des chercheurs universitaires, PDG® repose sur une des plus grosses bases de données du genre sur les PME dans le monde.

Au milieu des années 1990, Josée St-Pierre est une jeune chercheure en finance à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Elle œuvre au sein d'une chaire de recherche industrielle qui aide des sous-traitants de Bombardier à améliorer leur productivité. Elle a alors un premier contact avec des dirigeants de PME qui, au départ, regardent les chercheurs avec une certaine méfiance. Les percevant comme des théoriciens, ils se demandent ce que ces universitaires pourraient bien apporter de concret à leurs entreprises.

C'est de ce premier contact hésitant entre deux mondes très différents que naîtra la collaboration sur laquelle repose l'outil diagnostic PDG®.

Poors' pour les grandes sociétés. Ce bulletin devait notamment permettre aux entrepreneurs de rassurer leurs investisseurs potentiels quant à la santé de leur entreprise.

UNE MINE D'OR POUR LES CHERCHEURS

Que s'est-il donc passé pour que ce qui devait être un petit bulletin de deux pages devienne un rapport diagnostic de plus de 25 pages? « Nous nous sommes ambitionnés! » admet en riant Josée St-Pierre, devenue depuis directrice du Centre de recherche interdisciplinaire sur les PME et l'entrepreneuriat. Impressionnés par le travail acharné des chercheurs qui œuvraient

stratégies de développement, pratiques de gestion des ressources humaines, par exemple –, les chercheurs sont parvenus à constituer une des plus grosses bases de données du genre sur les PME dans le monde. Elle compte maintenant plus de 800 entreprises, et continuera d'alimenter les travaux des chercheurs et la formation des étudiants pendant de nombreuses années. Jusqu'à maintenant, ces données ont entraîné la publication de 22 articles dans des revues scientifiques, 47 communications arbitrées, 45 travaux de recherche d'étudiants des cycles supérieurs et trois rapports de recherche pour différents organismes, sans oublier les 905 rapports diagnostics remis à des dirigeants d'entreprise.

L'outil PDG® permet de savoir pourquoi on fait des profits ou non, et surtout d'identifier ce qui pourrait menacer la rentabilité de l'entreprise.

Agréablement surpris par la capacité des chercheurs à améliorer concrètement le fonctionnement des entreprises, un dirigeant de PME leur propose de collaborer à un autre projet. À l'époque, au début des années 1990, les PME éprouvaient énormément de difficultés à obtenir du financement des banques. La proposition de départ était donc de produire un court bulletin de santé objectif de l'entreprise, un peu sur le modèle de ce que font les agences de notation comme Moody's ou Standard &

bénévolement à ce projet, les entrepreneurs se sont ouverts et leur ont confié leurs données les plus sensibles, de façon à obtenir un outil diagnostic de plus en plus complet et stratégique.

Pour les chercheurs, cette collaboration représente un véritable pactole. Les PME n'étant généralement pas cotées en bourse, elles n'ont pas à publier de rapports financiers, ce qui complique grandement les recherches sur ce type d'entreprise. Grâce aux données fournies par les PME – états financiers,

Pour organiser cette base de données et élaborer un système informatique capable de produire un diagnostic en trois minutes à peine, Josée St-Pierre a fait appel à Sylvain Delisle, un chercheur en informatique qui est aujourd'hui vice-recteur aux études de premier cycle et au soutien académique à l'UQTR. « En tant qu'informaticien, j'étais très intéressé à travailler sur une application concrète qui avait une réelle utilité pour les PME », se souvient-il. Pour lui et pour les étudiants qui ont



Les chefs d'entreprise du Québec ne sont pas les seuls à apprécier l'outil PDG®.

participé au projet, le défi se situait moins sur le plan de l'informatique que sur celui de la compréhension des besoins des utilisateurs. « Il fallait que l'outil soit facile à utiliser et à comprendre pour les dirigeants de PME », souligne-t-il.

L'outil PDG® a fait des petits, avec PDG® Service industriel, un outil pour les entreprises de services industriels, et Innostic®, qui analyse les capacités d'innovation. « Nous avons développé ces outils pour avoir accès à des données uniques qui nous permettent de faire des recherches avant-gardistes », souligne Josée St-Pierre. Les chercheurs ont, par exemple, démontré que les dirigeants de PME ont des orientations stratégiques et que celles-ci influent sur leur mode d'organisation et de fonctionnement, alors que, selon une idée reçue, les PME n'avaient pas une attitude stratégique. Ils ont aussi démontré que les ressources consacrées à la recherche et développement donnaient des résultats différents selon que la R&D visait des produits, des procédés ou des équipements. De telles découvertes ont une importance capitale au moment d'élaborer des politiques publiques d'appui aux PME.

UN OUTIL PERTINENT POUR LES ENTREPRENEURS

De leur côté, les chefs d'entreprise trouvent plusieurs avantages à cet outil. « C'est comme un bilan de santé chez votre médecin, illustre Pierre Boucher, propriétaire d'Excelpro. Le diagnostic peut vous dire que vous atteignez vos objectifs sur le plan de la production, de l'innovation, des ressources humaines, etc., ou encore identifier des problèmes et vous donner des pistes pour les régler. »

Bien sûr, le but premier d'une PME est de faire des profits. « Sans profits, on meurt, c'est aussi simple que ça », insiste Pierre Boucher. L'outil PDG® permet de savoir pourquoi on fait des profits ou non, et surtout d'identifier ce qui pourrait menacer la rentabilité de l'entreprise. La globalité du regard posé par les chercheurs sur l'entreprise est un élément qui a grandement impressionné Jean-Pierre Charest, président de SOGI Informatique. « Toutes les facettes, tous les services d'une entreprise sont couverts, dit-il, ce qui nous a réellement permis de regarder notre PME avec un œil nouveau et d'identifier certaines faiblesses. » Pour Josée St-Pierre, le succès de l'opération tient à la multidisciplinarité de l'équipe de recherche qui a contribué à l'élaboration du diagnostic. « Nous avons des chercheurs qui étudient tous les domaines touchant les PME, que ce soit en finance, en ressources humaines, en marketing ou autre. »

Pour Pierre Boucher, l'utilité de l'outil PDG® Service Industriel a largement dépassé la gestion interne. L'évaluation faite de son entreprise était fort positive. Le diagnostic ne révélait pas de vulnérabilité manifeste et dressait le portrait d'une entreprise en très bonne santé. « Quelle belle carte de visite ! » s'exclame-t-il. Une carte qu'il ne s'est pas gêné d'utiliser à son avantage. En effet, il s'est empressé de présenter ce diagnostic à ses clients pour leur montrer qu'ils avaient raison de faire confiance à son entreprise. Il s'est aussi servi du rapport pour obtenir un meilleur financement de sa banque et une marge de crédit plus importante auprès de ses fournisseurs. « En quelque sorte, on bénéficie de la crédibilité

de l'Université, indique-t-il. Ce n'est pas moi qui essaie de vendre ma salade : c'est une évaluation objective et scientifique de mon entreprise. »

Les chefs d'entreprise du Québec ne sont pas les seuls à apprécier l'outil PDG®. Celui-ci a été utilisé au Canada anglais, au Mexique, aux États-Unis, au Cameroun et en France, où le consultant Michel Hirschhorn travaille à l'implanter auprès de ses clients. « C'est un outil très pertinent, notamment en raison de la rapidité avec laquelle il fournit un portrait global de l'entreprise, et aussi parce qu'il permet non seulement d'analyser le passé, mais également d'entrevoir l'avenir de l'entreprise », précise-t-il.

UNE EXPÉRIENCE RICHE EN ENSEIGNEMENTS

Si cette collaboration a donné des résultats intéressants, elle ne s'est pas faite sans heurts. Tant du côté des chercheurs que des PME, il a fallu apprivoiser un monde étranger doté de ses propres codes et centré sur ses propres objectifs. Les entrepreneurs sont confrontés à de nombreux défis qui peuvent mettre en péril leur entreprise à très court terme. Ils ont aussi une notion du temps qui diffère de celle des chercheurs, ces derniers étant habitués à travailler sur des projets qui s'échelonnent sur plusieurs années.

Par ailleurs, les chercheurs ont dû s'assurer de faire respecter leur autonomie et leurs objectifs de recherche. « Nous ne sommes pas des consultants, nous sommes des chercheurs, précise Josée St-Pierre. Si un projet n'a aucune valeur scientifique, nous n'y participerons pas. »

Une fois le respect établi entre toutes les parties, ce projet a permis de faire une belle démonstration des fruits que peut donner une collaboration entre le milieu universitaire et un milieu de pratique. La participation des dirigeants d'entreprise a alimenté l'avancement des connaissances, lequel a contribué à améliorer la gestion des PME. C'est ce qu'on appelle un partenariat « gagnant-gagnant » !

Par Jean-François Venne

UNE *référence* INCONTOURNABLE EN ÉCONOMIE APPLIQUÉE

Le Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi (CIRPÉE) regroupe des chercheurs de renom dont les travaux abordent divers aspects économiques, notamment l'impact des politiques publiques sur le marché du travail ou le rôle de l'État dans la gestion de l'économie, afin de mieux en comprendre les effets sur la société.

Claude Fluet
Directeur du CIRPÉE
Département des sciences économiques
Université du Québec à Montréal



Le CIRPÉE compte près d'une cinquantaine de chercheurs réguliers de l'Université Laval, de l'UQAM, de HEC Montréal et de l'Université Concordia. À ce noyau s'ajoutent plus de 40 chercheurs associés du Québec et une dizaine de l'extérieur de la province. « Notre composition fait du CIRPÉE l'un des rares centres de recherche au monde à réunir autant de chercheurs renommés qui traitent de problématiques à la fois sous des angles micro et macroéconomiques tant dans le contexte des pays industrialisés que dans celui des pays émergents », affirme Claude Fluet, professeur en économie à l'UQAM et directeur du CIRPÉE. Plusieurs chercheurs du Centre sont aussi des analystes bien connus au Québec, notamment grâce à leur participation à des débats publics sur l'économie. Les chroniques, les articles et les blogues de Pierre Fortin, Charles Bellemare, Georges Dionne ou Stephen Gordon dans le journal *Les Affaires* ou dans la version électronique du quotidien *The Globe and Mail* connaissent un rayonnement qui illustre à quel point les recherches en économie, malgré leur côté aride, ont des retombées concrètes sur de nombreux enjeux et questions d'actualité.

INÉGALITÉS DE REVENU ET MARCHÉ DU TRAVAIL

Le nombre de recherches menées chaque année par les membres du CIRPÉE est colossal. Réparties autour de cinq axes, elles portent sur des sujets aussi variés que la gestion des risques, l'impact des politiques publiques sur le marché du travail, l'efficacité du marché de l'emploi et des processus de production, ou encore l'impact des politiques économiques sur les comportements en matière de consommation. Au

cours des dernières années, les travaux que Daniel Parent, codirecteur du CIRPÉE et professeur d'économie à HEC Montréal, a menés sur l'évolution des inégalités de salaires ont reçu une attention médiatique notable.

Au Canada comme dans la plupart des économies occidentales, les inégalités sur le plan du revenu ont considérablement augmenté depuis le début des années 1990. Le revenu des travailleurs qui se trouvent dans l'échelon salarial supérieur a crû à un point tel que l'on parle d'un phénomène de polarisation de la distribution du revenu. Pour comprendre d'où viennent ces changements, Daniel Parent s'est penché sur le fonctionnement du marché du travail et plus particulièrement sur le rôle de la « rémunération variable ou incitative », qui prend la forme de bonis versés aux salariés en fonction de leur productivité.

En plus d'étudier les changements technologiques qui favorisent une main-d'œuvre plus scolarisée et pourraient en partie expliquer les inégalités salariales, Daniel Parent a voulu vérifier si la rémunération variable pouvait être un facteur explicatif complémentaire. « Il faut noter ici que je fais abstraction des revenus très élevés, ceux qui ont suscité des mouvements de protestation aux États-Unis et ailleurs, et qui représentent le fameux 1 % de la population. Que les cadres supérieurs et d'autres financiers aient empoché des montants de plus en plus faramineux depuis une trentaine d'années a évidemment contribué à accroître les inégalités, explique Daniel Parent. On doit toutefois tenir compte de la tendance qui consiste à associer une partie du revenu de travail des employés davantage "ordinaires" à leur performance ou à celle de la société qui les embauche. »

De nos jours, la productivité des travailleurs est suffisamment dispersée pour inciter les employeurs à



Au Canada comme dans la plupart des économies occidentales, les inégalités sur le plan du revenu ont considérablement augmenté depuis le début des années 1990.

individualiser davantage la rémunération. Or, le versement de bonis est une pratique plus courante dans le haut de la distribution du revenu, où se trouvent les travailleurs plus scolarisés et plus qualifiés. Daniel Parent a constaté que tous les acteurs sur le marché du travail ne sont pas touchés de la même façon. « Comme les bonis reposent en partie sur des évaluations subjectives de la performance individuelle, il est possible que cela ouvre la voie à des pratiques discriminatoires », affirme le chercheur.

En étudiant les différences entre les Blancs et les Noirs à partir de données américaines, Daniel Parent et ses collaborateurs ont constaté que la rémunération variable a un impact différent sur les travailleurs des deux groupes. Par exemple, au sommet de la distribution des salaires, la rémunération des Blancs est nettement plus élevée que celle des Noirs (de l'ordre de 30 %). En principe, une meilleure adéquation entre la productivité des travailleurs et leur rémunération devrait contribuer à améliorer l'efficacité du marché du travail. Or, les travaux de Daniel Parent et de ses collaborateurs tendent plutôt à démontrer que la nature discrétionnaire des bonis pour récompenser une performance évaluée de façon subjective donne lieu à des comportements qui ne favorisent pas une répartition efficace des ressources. « Les Noirs les plus qualifiés sont davantage portés à choisir un emploi à salaire "fixe" ou même un poste dans le secteur public – où les structures de rémunération sont plus rigides et sont donc moins souvent fondées sur des évaluations subjectives de la performance – qu'un emploi avec rémuné-

Par exemple, est-il rentable, pour une entreprise, de se montrer généreuse envers ses employés ou, au contraire, cela engendre-t-il de la paresse ? À partir d'une étude menée dans une entreprise de reforestation en Colombie-Britannique, les chercheurs ont découvert que le fait d'offrir des cadeaux inattendus aux employés permet d'accroître la productivité d'une entreprise d'environ 10 %, voire de 25 % chez les employés qui ont le plus d'ancienneté.

« Ces résultats révèlent que les travailleurs ont une prédisposition naturelle à fournir un meilleur rendement lorsque leurs employeurs les traitent bien. Cette expérimentation prouve que les travailleurs ne sont pas nécessairement là pour profiter des employeurs et qu'ils peuvent se montrer plus généreux lorsqu'on l'est envers eux », affirme Charles Bellemare dans un texte publié dans l'édition électronique du journal *Les Affaires*.

DE PRESTIGIEUSES CHAIRES DE RECHERCHE

En tant que titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les répercussions régionales de la mondialisation, Kristian Behrens, professeur en sciences économiques à l'UQAM et responsable de l'axe de recherche sur le capital humain, la croissance et le développement international au CIRPÉE, jette un nouvel éclairage théorique et empirique sur les changements que l'intégration croissante de l'économie mondiale apporte aux régions et aux villes. L'économie

« Les travailleurs ne sont pas nécessairement là pour profiter des employeurs et ils peuvent se montrer plus généreux lorsqu'on l'est envers eux. »

ration variable, a constaté Daniel Parent. Bien qu'il soit difficile de montrer hors de tout doute qu'il y a discrimination, il est quand même surprenant de constater cette très grande différence entre les deux groupes. »

Sous un tout autre angle, Charles Bellemare et Bruce Shearer, économistes à l'Université Laval, se sont aussi penchés sur la question de la « générosité » des entreprises. Ils ont voulu sonder le concept de réciprocité en milieu de travail.

mondiale étant de plus en plus intégrée, les liens plus serrés qui se nouent entre l'économie des différents pays laissent souvent en arrière-plan les économies de certaines villes et régions, ce qui entraîne non seulement une disparité économique, mais aussi des problèmes sociaux et politiques.

Comment des facteurs comme la structure et l'emplacement d'une industrie, la productivité, l'emploi, la taille d'une ville et les revenus changent-ils en fonction de

l'intégration d'une économie? Quelles régions et quelles villes sont le plus durement touchées et pourquoi? Ces problématiques se trouvent au cœur des sujets de recherche de Kristian Behrens et de son équipe de chercheurs. En utilisant une combinaison de modèles d'économie spatiale et de données régionales géographiques sur les entreprises, les industries et l'emploi, les travaux de la chaire sont essentiels à l'élaboration de politiques de développement régional efficaces qui permettront à toutes les régions de tirer avantage de l'ouverture accrue de l'économie mondiale.

Le CIRPÉE abrite aussi la Chaire en économie des politiques sociales et des ressources humaines dont Bernard Fortin, réputé économiste de l'Université Laval, est le titulaire. La principale mission de recherche de cette chaire est de cerner l'impact des politiques sociales, mais elle touche aussi à plusieurs problématiques connexes. Bernard

Essentiellement, nous appliquons les outils de la microéconomie à l'analyse de la performance des lois et des réglementations. Par exemple, quelles sont les conséquences du divorce sans égard à la faute sur la propension à divorcer ou non, mais aussi sur l'investissement des individus dans le couple ? »

Parmi ses sujets de prédilection, toute la problématique des accidents thérapeutiques a retenu récemment son attention, en particulier les questions liées à la charge de la preuve. « Dans le cas des infections nosocomiales, on peut se demander si les établissements de santé ou les médecins devraient être tenus responsables sans égard à la faute, même si toutes les précautions ont été prises, ou si, au contraire, il faudrait tenir compte de la faute. Est-ce qu'il devrait revenir au patient de démontrer la faute ou au médecin de prouver qu'il n'y a pas eu de faute professionnelle ? » s'interroge le chercheur.

Les travaux de la Chaire en économie des politiques sociales et des ressources humaines remettent en question les façons de voir les programmes sociaux et contribuent au débat public sur ces sujets.

Fortin, un des plus grands spécialistes en la matière dans le monde, a été parmi les premiers à proposer des méthodes pour mesurer l'impact du travail au noir, évaluer le coût économique des taxes au Canada ou encore comprendre la répartition géographique des médecins. Comme il n'existe actuellement aucune méthode objective qui permet de démontrer qu'une répartition donnée de la richesse collective est meilleure qu'une autre, les travaux de la chaire remettent en question les façons de voir les programmes sociaux et contribuent au débat public sur ces sujets.

ANALYSE ÉCONOMIQUE DU DROIT

De son côté, Claude Fluet, directeur du CIRPÉE depuis août 2011, s'est penché au cours des dernières années sur l'économie de l'assurance, les modèles de publicité dans les entreprises industrielles, et particulièrement l'analyse économique du droit, dont il est l'un des pionniers au Québec. « Ce champ s'est développé depuis la fin des années 1960, explique-t-il.

Les travaux de Claude Fluet ont montré que la charge de la preuve a des conséquences considérables sur les coûts des procédures judiciaires, mais aussi sur les comportements avant même que des incidents ne se produisent, notamment sur la prise de précautions ou non dans les établissements de santé. « Aux États-Unis, la prise de précautions est devenue excessive et le régime coûte cher, car on fait passer plusieurs tests aux patients, explique-t-il. Au Québec, où il devrait sans doute y avoir plus de litiges, la perspective de poursuites en responsabilité civile incite à prendre des précautions, mais ce n'est pas la seule solution pour prévenir les accidents thérapeutiques. »

Outre les activités de recherche, le CIRPÉE organise chaque année de nombreux séminaires et d'importantes conférences. Véritable pépinière d'étudiants diplômés, il vise aussi, par ses activités, à développer davantage sa vocation, qui consiste à rapprocher recherche et société au cours des prochaines années.

Par Nathalie Dyke

ÉCOLE D'ÉTÉ PEP-LAVAL EN ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT

Le réseau de recherche sur les politiques économiques et la pauvreté (PEP – www.pep-net.org) figure sans conteste parmi les grandes réalisations du CIRPÉE. En seulement dix ans d'existence, ce réseau a réussi à mobiliser et à soutenir partout dans le monde un très vaste éventail de chercheurs qui effectuent des recherches sur les questions ayant trait à la pauvreté. Le principal objectif est de trouver des moyens novateurs et durables de mesurer, de comprendre et d'alléger la pauvreté dans le monde. En misant sur le potentiel d'influence à long terme des recherches scientifiques sur l'élaboration de politiques publiques, le PEP a financé une centaine de projets de recherche sélectionnés par concours qui ont attiré près de 1 300 propositions. Grâce à cet appui et au

soutien scientifique fourni par le réseau, des travaux ont pu être menés, entre autres, sur le microcrédit au Vietnam, les inégalités sociales en Chine, le développement routier au Pérou, la qualité des soins de santé au Cameroun et l'incidence des politiques d'éducation en Guinée.

Les activités du PEP incluent une formation de pointe sur des techniques avancées de compréhension et d'analyse économique du développement. Une caractéristique notable de ce programme est qu'il utilise des outils pédagogiques et analytiques élaborés par l'équipe de formation qui sont maintenant utilisés dans le monde entier par des praticiens et des analystes en développement.

LA RECHERCHE-CRÉATION : AUTOUR DE SON *devenir*

Environnements sonores changeant au gré des déplacements des artistes, assiettes et ustensiles mangeables, vêtements interactifs et gonflables... Ces quelques exemples illustrent bien ce qu'est la recherche-crédation : un amalgame d'art et de recherche, de création et d'innovation.

La notion de recherche-crédation est aujourd'hui bien ancrée dans nos universités et s'est affirmée au fur et à mesure que diverses disciplines artistiques s'y intégraient. Au fil des ans, l'institution universitaire a en effet accueilli un type de chercheur bien particulier : les praticiens du domaine de l'art qui, tout en ayant le sentiment de faire de la recherche, ne se reconnaissaient pas dans la façon dont l'institution universitaire conçoit et évalue la recherche. La notion de recherche-crédation s'est certes imposée avec le temps, mais cela ne signifie pas qu'il y ait aujourd'hui consensus dans le milieu universitaire quant à la manière de caractériser les activités que cette appellation désigne.

Des professeurs-chercheurs s'opposent toujours à ce que l'on décrive certaines activités comme étant de la recherche-crédation. Ils refusent d'accoler

à l'analyse, à la réflexion, alors que la création, elle, engage une tout autre démarche que la production d'une théorisation ou d'un discours réflexif.

Dans le contexte actuel où ces diverses conceptions parfois s'opposent plus ou moins durement, parfois se combinent plus ou moins harmonieusement, les dernières années ont vu apparaître dans les universités des chercheurs-crédateurs dont le profil est tout aussi développé en termes de publications que d'œuvres artistiques. Quoi qu'il en soit, aussi complexes que puissent être les manières d'envisager la recherche-crédation, une chose demeure : le professeur-crédateur œuvre dans le milieu universitaire et, en conséquence, sa tâche tourne autour de deux axes : contribuer au développement et au renouvellement de son domaine artistique et assurer la formation d'étudiants, et ce, non pas exclusivement

chercheurs-crédateurs à adapter leur démarche à la réalité de leur présence dans le milieu universitaire. Devenu figure de proue dans le domaine, le Fonds soutient depuis plus d'une dizaine d'années le travail d'artistes qui évoluent dans ce milieu par le biais de ses programmes d'appui à la recherche-crédation.

Au terme de cette décennie, quatre grands constats s'imposent. D'abord, la notion de recherche-crédation proposée par le Fonds est relativement bien accueillie dans le milieu universitaire et demeure, encore aujourd'hui, une référence. Néanmoins, même si elle s'est précisée au fil du temps, la réalité qu'elle recouvre n'est pas parfaitement stabilisée et reste encore difficile à cerner, d'autant plus que les collaborations et les croisements disciplinaires s'intensifient, obligeant les chercheurs-crédateurs à préciser les étapes, les axes et les contours divers de leur propre démarche.

La notion de recherche-crédation proposée par le Fonds est relativement bien accueillie dans le milieu universitaire et demeure, encore aujourd'hui, une référence.

les deux termes, soutenant qu'ils sont synonymes et qu'il ne saurait y avoir de création sans recherche ou de véritable recherche sans création. D'autres, au contraire, affirment que la recherche appartient au monde des sciences, qu'elles soient exactes ou humaines, tandis que la création réfère plutôt au monde des arts. Pour d'autres, enfin, les mots placés en continuité créent une tension : la notion de « recherche » engage un processus intellectuel qui conduit

d'un point de vue pratique, mais aussi sur le plan du développement des connaissances en art et de la réflexion qui l'accompagne.

Si la recherche-crédation s'est taillée une place dans les universités, elle est aussi reconnue dans sa spécificité par les organismes subventionnaires. Les initiatives orchestrées par le Fonds de recherche du Québec — Société et culture ont contribué à transformer la culture universitaire en amenant les

Deuxièmement, les programmes d'appui à la recherche-crédation ne rejoignent pas — ou alors seulement de façon imparfaite — l'ensemble de la population ciblée. Lors des premiers concours de subventions, deux disciplines s'imposaient nettement : d'une part, les arts électroniques, et d'autre part, le cinéma et la vidéo. Elles représentaient alors près de 50 % des demandes de subventions. Depuis, le spectre des disciplines représentées

s'est élargi : la littérature, la musique et les arts visuels ont trouvé leur niche, de même que le design, le théâtre, la danse et l'architecture, mais à une échelle moindre. En revanche, le bassin de provenance des candidats reste très localisé, certaines universités demeurant très peu représentées, même si elles offrent des programmes d'études en arts.

Troisièmement, quoique des liens se soient tissés entre les créateurs universitaires et les artistes professionnels, les échanges entre le Fonds et le Conseil des arts et des lettres du Québec demeurent rares. S'ajoutent à cela des tensions, sans doute inévitables, entre les milieux universitaires et non universitaires de recherche-création, notamment en raison de la répartition des subsides que l'État accorde à la création.

Finalement, que ce soit par l'œuvre réalisée, l'approche suivie ou la technologie utilisée, la démarche de recherche-création fait appel à diverses méthodes et pratiques, et engage plusieurs disciplines, sans compter des

recours sans cesse plus nombreux aux sciences et aux technologies. On en a pour preuve la centaine de projets venus d'horizons multiples qu'a financés le Fonds depuis l'implantation, au début des années 2000, de ses programmes de soutien à la recherche-création. Il s'agit d'autant de projets qui dévoilent toute la richesse d'une démarche multiforme, laquelle entraîne le déclioisonnement des disciplines, le renouvellement des connaissances et des pratiques de recherche, et la mise en œuvre de modes exploratoires fondés sur l'audace.

Cette diversité d'acteurs, de pratiques et d'approches, si elle nourrit la démarche de recherche-création et complexifie la position du chercheur-créateur, peut être génératrice d'esthétiques et de méthodes nouvelles qui profitent à chacun, alimentant à la fois l'art et la recherche, la création et l'innovation. C'est aussi dire que la recherche-création a de l'avenir de par sa nature même qui appelle l'hybridation, les croisements disciplinaires et les

maillages intersectoriels, mais aussi de par sa portée sociale et son potentiel d'innovation.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que le Fonds organise une activité sur la recherche-création qui se tient à Montréal, en mai 2012, dans le cadre du 80^e Congrès de l'Acfas. Il lui importe de revenir, à cette occasion, sur la notion de recherche-création, et de réfléchir aux incidences de cette démarche singulière sur la culture et l'enseignement universitaires, en particulier par l'invention d'un autre modèle de développement de la recherche, de même que par les « contaminations positives » réciproques de la recherche et de la recherche-création. Il s'agira également d'un moment opportun pour réfléchir à l'impact des programmes et de la démarche de recherche-création sur la conceptualisation des rapports entre art et science, et sur le développement d'initiatives intersectorielles autour d'innovations d'ordre esthétique, technique ou méthodologique.

Par Denise Pérusse

des résultats de recherche

LIBERTÉ ET MATERNITÉ DANS LE MEXIQUE D'HIER

À chaque époque, les gens croient qu'ils sont plus évolués que ceux qui les ont précédés. C'est normalement sous cet angle que l'on juge l'évolution des droits des femmes, notamment en ce qui concerne la maternité et la contraception. Pourtant, les travaux de Nora Jaffary, professeure-chercheuse au Département d'histoire de l'Université Concordia, démontrent que le fossé qui existe entre la situation des femmes d'aujourd'hui et celles d'hier n'est pas toujours aussi large.

Les études de la chercheuse portaient sur l'histoire très peu étudiée de la maternité et de la contraception au Mexique, aux 18^e et 19^e siècles. Elle a eu accès à une multitude de sources écrites, que ce soit des tracts médicaux, des archives judiciaires, inquisitrices et institutionnelles, et des rapports sur les pratiques indigènes. Toutes ces informations aident à mieux comprendre et à

mieux mesurer les attitudes populaires, politiques et religieuses à l'endroit de la maternité et du contrôle des naissances.

Nora Jaffary a d'abord identifié certaines pratiques précolombiennes qui ont persisté jusque tard au début du 20^e siècle. C'est le cas de l'usage du Cihuapatli, une plante qui agit d'une manière similaire à l'ocytocine, une hormone utilisée de nos jours pour stimuler les contractions lors d'un accouchement. Utilisée dans les premiers stades de la gestation, cette plante provoque un avortement. « En général, il y avait plus d'avortements que de contraception telle que nous la concevons aujourd'hui, souligne Nora Jaffary. Parfois, l'enfant était abandonné à son sort dès la naissance et alors, il mourait ou était recueilli par une autre famille. »

L'historienne a été frappée par l'apparente absence de jugement moral, et même légal, envers les femmes qui

avaient recours à ces pratiques, dans une société patriarcale dominée par la religion catholique. « Ces pratiques étaient considérées avec un certain détachement, ce qui montre bien que dans le cas de la régulation des naissances et de la maternité, à tout le moins, les femmes mexicaines de l'époque jouissaient d'une plus grande liberté que ce que l'on imagine généralement. »



LE FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SOCIÉTÉ ET CULTURE SOULIGNE LE 80^e CONGRÈS DE L'ACFAS.

Le congrès de l'Association francophone pour le savoir est depuis toujours une formidable vitrine pour les chercheurs et les étudiants en sciences sociales et humaines, en arts et lettres, où ils présentent leurs travaux et leurs réflexions sur les objets qui les animent.

Le 80^e Congrès, qui a pour thématique cette année « Parce que j'aime le savoir », permettra une fois de plus à toute la communauté de la recherche, de même qu'au grand public, de s'informer et d'échanger autour d'une riche programmation scientifique.

Le Fonds souhaite à tous un excellent congrès.

nos recherche changent le monde

À Québec
140, Grande Allée Est
4^e étage
Québec (Québec) G1R 5M8
Téléphone : 418 643-7582
Télécopieur : 418 644-5248

À Montréal
500, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 800
Montréal (Québec) H3A 3C6
Téléphone : 514 873-1298
Télécopieur : 514 873-9382

www.frqsc.gouv.qc.ca

**Fonds de recherche
Société et culture**

Québec

